

DIOCESE DE DOBA



PLAN PASTORAL DIOCESAIN

***Pour une Eglise-Famille de Dieu au service de la Parole,
de la Prière et de la Charité***



Mgr Martin WAÏNGUÉ BANI
EVÊCHE DE DOBA
BP 22, DOBA - TCHAD
Tel. 0023568780687/92676353
evechedoba@gmail.com

DÉCRET N°02/2022

DÉCRET DE PROMULGATION DU PLAN PASTORAL DIOCESAIN

Je soussigné, Mgr Martin WAÏNGUE BANI, évêque du Diocèse de Doba,

Vu la démarche synodale qui a conduit à l'élaboration du présent Plan Pastoral Diocésain (PPD), notamment les consultations à la base (paroisses, commissions, institutions) à l'aide d'un questionnaire et la tenue des deux forums diocésains, l'un sur la pastorale de l'annonce et de la célébration de la foi et l'autre sur la pastorale sociale et la gestion des biens dans l'Eglise,

Vu le consensus qui s'est dégagé pour l'adoption de ce PPD lors de l'assemblée diocésaine extraordinaire de validation qui a eu lieu du 25 au 28 octobre 2021,

Reconnaissant que ce PPD est le fruit d'un discernement communautaire,

Convaincu qu'une pastorale organique et un travail en synergie entre les agents pastoraux nécessitent un tel guide pastoral,

Je promulgue le présent PPD pour une durée de dix ans (2022-2032). A mis parcours, c'est-à-dire, durant l'année pastorale 2027-2028, une évaluation et une révision seront faites par rapport à sa mise œuvre.

Il sera le guide pastoral principal à l'usage de toutes les paroisses et les institutions du diocèse de Doba. Les curés et tous ceux qui leur sont équiparés en droit, les équipes pastorales et les commissions diocésaines se référeront à ce présent PPD.

J'exalte tout le personnel apostolique et tous les fidèles du diocèse à accueillir ce PPD dans la foi.

Je le mets entre les mains de la Vierge Marie, Mère du Christ et notre mère. Comme à Cana, qu'elle prie pour nous afin que nous fassions la volonté de celui qui nous a tant aimés, Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu.

Fait à Doba le 18 février 2022 en la fête de Sainte Bernadette Soubirous et la cinquième année de mon ordination épiscopale.

✠ Martin WAÏNGUÉ BANI

+

✠ Martin WAÏNGUÉ BANI
Évêque de Doba



Évêque de Doba

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACERAC : Association des Conférences Episcopales de la Région Afrique Centrale.

AGR : Activités Génératrices des Revenus.

APE : Association des Parents d'Elèves.

AT : Agent de Terrain.

CEB : Communautés Ecclésiales de Base.

CECI : Communauté d'Epargne et de Crédit Interne.

CEDIFOP : Centre Diocésain de Formation Permanente.

CEDIRAA : Centre Diocésain de Recherche Action en Alcoologie (Ndjamena).

CONC. OEUCUM. VAT. II : Concile Œcuménique Vatican II.

EG : *Evangelii Gaudium*, Lettre encyclique du Pape François.

EVA : Education à la Vie et à l'Amour.

EN : Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* de Paul VI.

MST : Maladies Sexuellement Transmissibles.

PPD : Plan Pastoral Diocésain.

PSP : Prestataire de Service Privé.

PVVIH : Personnes Vivant avec le Virus d'Immunodéficience Humaine.

SC : Sacrosanctum Concilium du Concile Vatican II sur la Sainte liturgie.

INTRODUCTION

« Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (*Mt* 28, 18-20). À travers le présent Plan Pastoral Diocésain, l'Eglise Famille de Dieu qui est à Doba a voulu tracer une voie qui lui permet de mettre en œuvre ce mandat missionnaire du Christ donné aux Apôtres, en tenant compte de son contexte particulier. En effet, une évangélisation en profondeur ne peut faire économie des réalités socio-culturelles, politiques, économiques et environnementales que vivent les hommes et les femmes à qui la Bonne Nouvelle du Royaume est annoncée.

Les deux forums diocésains qui ont été organisés, l'un du 14 au 18 mai 2019 sur la pastorale de l'annonce et de la célébration de la foi et l'autre du 26 au 30 Avril 2021 sur la pastorale sociale et la gestion des biens dans l'Eglise, nous ont permis de cerner les défis majeurs auxquels notre Eglise-Famille de Dieu qui est à Doba doit faire face aujourd'hui et de proposer des pistes de solution (actions) pour les relever afin de devenir ensemble et progressivement cette Eglise que nous voulons, c'est-à-dire une Eglise communion, prophétique et missionnaire.

Selon le pape Benoît XVI, « la nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche: annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), célébration des Sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*) [...], trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre »¹. Ce plan Pastoral Diocésain s'en est donc inspiré pour définir le contenu de la triple mission de l'Eglise dans les trois premiers parties: l'annonce de la Bonne Nouvelle du Royaume pour conduire à la conversion et à la foi en Jésus-Christ, la célébration de la foi pour édifier les communautés chrétiennes comme témoins de l'espérance d'un monde nouveau, et afin le témoignage de la foi à travers les œuvres de charité.

Concrètement, la première partie de ce plan définit le contenu de la Pastorale de l'annonce de la foi qui comprend dix (10) objectifs : l'Evangélisation et l'Inculturation, la Catéchèse, la Formation des chrétiens et des agents pastoraux, les Vocations, les Jeunes et les Enfants, la Famille, la Femme et la Fille, les Mouvements, les Communautés Ecclésiales de Base (CEB) et le Dialogue œcuménique et interreligieux. La deuxième partie concerne la pastorale de la célébration de la foi et comprend cinq (5) objectifs : La liturgie et les sacrements, les Assemblées dominicales en l'absence du prêtre, les Sacramentaux, les Services liturgiques et la Piété populaire. Et enfin, la troisième partie est consacrée à la pastorale caritative et de développement qui comprend six (6) objectifs : la Caritas paroissiale et diocésaine, les Communautés d'Epargne et de Crédits internes (Microfinance), l'Education, la Santé, Justice et Paix et l'Environnement.

L'évangélisation requiert des moyens matériels et financiers substantiels, et surtout des moyens humains. La quatrième partie de ce plan pastoral qui aborde la question de la prise en charge et de la gestion des biens dans l'Eglise engage notre Eglise à rechercher d'abord elle-même ses propres moyens pour assurer sa mission d'évangélisation. Dans la ligne du Concile Vatican II qui exige de

¹ BENOIT XVI, Lettre encyclique *Deus Caritas est* sur l'amour chrétien, 25 Décembre 2005, n.25.

chaque Eglise particulière de « pourvoir elle-même à ses besoins »², nous croyons qu'une Eglise adulte et responsable est celle qui se prend en charge. Cette prise en charge est indissociable de la bonne gestion des ressources financières ainsi que de la bonne gestion et de la conservation des biens matériels et des structures de l'Eglise.

Enfin, chaque membre de l'Eglise Famille de Dieu qui est à Doba doit se sentir concerné par la mission que le Christ confie à cette Eglise et prendre sa part de responsabilité et même de souffrance (cf. 2 Tm 1, 8) afin de contribuer à son accomplissement. Etre une Eglise synodale c'est marcher ensemble en portant cette mission commune. Et pour cela, la communion au Christ « Voie, Vérité et Vie » (Jn 14,6) et la communion entre les membres de notre Eglise qui se traduit concrètement par la participation de chacun à sa vie et sa mission rendront efficace et crédible notre témoignage évangélique. Les structures de communion et d'exécution, tant au niveau diocésain que paroissial constituent la cinquième partie du présent Plan pastoral. Elles sont un cadre institutionnel qui nous aidera à aller dans ce sens. En effet, le témoignage de vie d'amour et d'unité que le Christ recommande à ses disciples (cf. Jn 13, 35 ; 17, 21), est la première forme d'évangélisation et, de loin, la plus efficace et la plus crédible. Que ce Plan Pastoral Diocésain nous permette de travailler en synergie en mettant nos charismes au service de cette Eglise particulière car « évangéliser n'est pour personne un acte individuel et isolé, mais c'est un acte profondément ecclésial ».³

² CONC. OECUM. VAT. II, Décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Eglise, 7 décembre 1965, n° 15§3.

³ PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* sur l'évangélisation dans le monde moderne, 8 décembre 1975, n°60.

Brève Présentation du diocèse de Doba

Suffragant de l'Archidiocèse de N'Djaména, le diocèse de Doba a été créé le 6 mars 1989 par la division du diocèse de Moundou avec à sa tête, comme premier évêque, le feu Monseigneur Michel RUSSO. Après sa démission le 30 janvier 2014 pour raison de santé, Mgr Miguel Angel SEBASTIAN, évêque du diocèse de Laï, fut nommé administrateur apostolique dans l'attente de la nomination du nouvel évêque. Nommé le 10 décembre 2016 et ordonné le 18 février 2017, Mgr Martin WAÏNGUE BANI est actuellement le deuxième évêque du diocèse de Doba.

Neuf (09) ans après sa création, le diocèse de Doba a été divisé le 09 décembre 1998 pour créer les diocèses de Goré et de Laï. Le diocèse de Doba couvre une partie du territoire de la province du Logone oriental, notamment les départements de la Pendé, de la Nya, de Kouh-Est et de Kouh-Ouest. Il a une superficie de 10 816 km². Selon les statistiques de 2019, le diocèse de Doba compte une population d'environ 473 804 habitants dont 94 760 catholiques, répartis dans les 12 paroisses classées ci-dessous selon l'année de leur création, à savoir :

- ✓ Cathédrale sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face de Doba (1929),
- ✓ Saint Michel Archange de Bodo (1962),
- ✓ Notre-Dame de l'Assomption de Bébédjia (1967),
- ✓ Saint François d'Assise de Komé (1994),
- ✓ Immaculée Conception de Mberi (1995),
- ✓ Bienheureux Isidore Bakandja de Maybombay (1996),
- ✓ Saint Daniel Comboni de Doba (1997),
- ✓ Saint Mathias Mulumba de Béboto (2002),
- ✓ Sainte Famille de Mbikou (2002),
- ✓ Sainte Joséphine Bakhita de Béro (2003),
- ✓ Marie Auxiliatrice de Béti (2006),
- ✓ Saint Dominique Savio de Doba (2010).

Les activités dominantes des populations du diocèse sont entre autres : l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce. Le territoire du diocèse abrite le site du pétrole toujours en exploitation.

Le personnel apostolique qui est actuellement au service du diocèse provient de 4 continents (Afrique, Amérique, Asie, Europe), soit 85 personnes répartis dans 14 pays à savoir: le Tchad (28), le Mexique (17), l'Inde (11), l'Italie (10), le Cameroun (4), le Bénin (3), l'Espagne (2), le Congo (2), la Colombie (2), la Guinée Equatoriale (2), le Togo (1), la France (1), le Brésil (1) et l'Afrique du Sud (1). Selon l'état de vie, le diocèse compte, à part l'Evêque, 18 prêtres diocésains dont 4 *fidei donum*, 14 prêtres religieux, 43 religieuses, 9 Frères-religieux, 70 séminaristes dont 15 Grands séminaristes.

Le diocèse accueille actuellement 15 congrégations religieuses dont 4 masculines avec 14 prêtres religieux et 9 religieux, et 11 féminines avec 43 religieuses, pour un total de 66 personnes :

1. Congrégations masculines et leur année d'arrivée dans le diocèse :

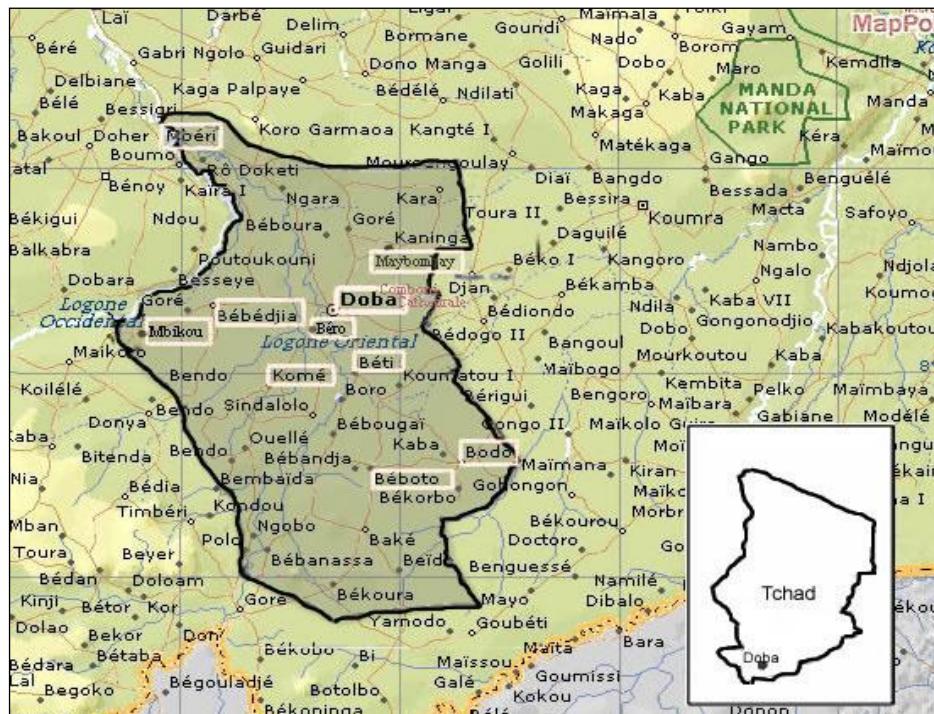
- ✓ Missionnaires Comboniens (1978),
- ✓ Les Frères du Sacré-Cœur 1994),
- ✓ Missionnaires de Saint François de Sales (1999),

- ✓ Salésiens de Don Bosco (2007).

2. Congrégations féminines leur année d'arrivée dans le diocèse :

- ✓ Sœurs Franciscaines de Donia (1989),
 - ✓ Sœurs Missionnaires Comboniennes (1990),
 - ✓ Sœurs Franciscaines Alcantarines (1993)
 - ✓ Sœurs Franciscaines Servantes de Marie (1997),
 - ✓ Sœurs des Pauvres, servantes du Sacré-Cœur (1997),
 - ✓ Sœurs Missionnaires de Guadalupe(2004),
 - ✓ Sœurs Missionnaires du Christ Ressuscité (2005),
 - ✓ Sœurs Missionnaires Marianas (2006),
 - ✓ Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie Auxiliatrice (2006),
 - ✓ Sœurs de Saint Augustin (2006),
 - ✓ Sœurs Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire (2019),

Pour mener à bien les activités pastorales, le diocèse dispose, en plus des douze paroisses, d'un Centre diocésain de formation des couples catéchistes à Bendoné, d'un Moyen Séminaire (Séminaire saint Augustin de Bébédjia), de deux Foyers de filles, de deux foyers des garçons, d'un Centre Diocésain de Formation Permanente à Doba (CEDIFOP), d'un Hôpital (Hôpital saint Joseph de Bébédjia), de quatre Centres de santé à Bébédjia, Bodo, Mberi et Maybombay, d'un Centre de rééducation des personnes handicapées et d'un Centre de réinsertion des enfants handicapés, de deux Lycées, de sept collèges, de seize écoles primaires et d'une Radio



Communautaire (la Radio la Voix du Paysan).

BREVE HISTORIQUE DU PLAN PASTORAL DIOCESAIN

Le présent Plan Pastoral adopté lors de l’Assemblée Diocésaine extraordinaire d’octobre 2021 a une histoire. Il fait partie de notre processus, de notre « marcher ensemble » vers le Royaume de Dieu. Plusieurs étapes décisives ont marqué ce Plan Pastoral Diocésain :

La première étape est la toute première Assemblée Diocésaine qui a eu lieu du 13 au 15 Février 1990, après le sacre de Mgr Michel RUSSO. Cette première étape avait pour but de mettre en place des instruments nécessaires pour se donner une conscience diocésaine. Car «évangéliser n'est pour personne un acte individuel et isolé, mais c'est un acte profondément ecclésial» disait le Pape Paul VI.⁴

La deuxième étape est la deuxième Assemblée Diocésaine qui a eu lieu du 20 au 22 Février 1991, suivie du Conseil Pastoral Diocésain du 17-18 Septembre 91. L’Assemblée diocésaine avait pour thème : *Regarder cette Eglise que nous sommes en train de construire*. Au Conseil Pastoral Diocésain, il était question *d'avoir des communautés mûres et vivantes*, organisées en paroisses et avoir le souci d'un équilibre entre l'évangélisation et la Promotion Humaine. Il était aussi question de voir si l'on peut s'engager dans un projet commun qui serait la démarche de tout le peuple ? Pour cela, il faut chercher à construire la paroisse comme Communion des Communautés.

La troisième étape est l’Assemblée Diocésaine du 24-26 septembre 1991 et le Conseil Pastoral Diocésain du 10-11 mars 1992. Au cours de ces deux rencontres, il était question de voir comment organiser les communautés chrétiennes et comment travailler ensemble en équipe.

Lors d'une autre Assemblée, celle du 18 au 20 Mars 1992, il a été débattu le thème de l'Eglise et du dialogue. Cette troisième étape a été une étape très décisive parce qu'elle constitue une étape de préparation à l'élaboration du Projet Pastoral Diocésain.

La quatrième étape, c'est la session Eglise-Monde et la formulation de la première édition du Projet Pastoral Diocésain en 1992. Ce fut un instrument qui exprimait la visibilité de notre Eglise Communion dans sa dimension prophétique et missionnaire.

Après l'élaboration du Projet Pastoral Diocésain, plusieurs Assemblées Générales ont eu lieu, soit pour la programmation, soit pour l'évaluation, afin d'accompagner ledit Projet.

La cinquième étape, est la septième Assemblée Diocésaine du 21 Février au 3 Mars 1994, animée par l'équipe de Brazzaville pour élaborer le Projet de la Promotion Humaine.

La sixième étape est marquée par l’Assemblée Diocésaine d'évaluation ou de relecture du Projet Pastoral qui a eu lieu du 12 au 25 novembre 1999. Cette Assemblée a posé un nouveau regard sur la situation du Tchad en général et de l'Eglise-Famille de Dieu qui est Doba en particulier. Ce nouveau regard a permis d'ajouter des éléments nouveaux au Projet : il s'agit de la dimension spirituelle.

Ensuite, l’Assemblée s'est posé quelques questions. Nous, Eglise-Famille de Dieu qui est à Doba, sommes-nous capables de :

- ✓ Reconnaître notre identité comme membres de cette Eglise-Famille?

⁴ PAUL VI, EN, n. 60.

- ✓ Croire et persévérer ensemble dans le Projet en ayant un même langage, un même choix d'action, un même programme et en nous mettant ensemble au travail ?
- ✓ Assurer l'éducation de la population pour une prise de conscience de sa situation, qu'elle s'engage et participe à des activités programmées afin d'opérer un changement ?
- ✓ Travailler ensemble pour répondre à nos besoins et prendre notre destin en main ?

Cette sixième étape a été marquée par la division du diocèse de Doba le 09 décembre 1998. Cinq paroisses de la partie Nord du diocèse, à savoir les paroisses de Lai, Déresia, Ngamongo, Guidari et Dono-Manga, ont été détachées pour faire partie du nouveau diocèse de Lai et deux paroisses de la partie Sud, à savoir les paroisses de Goré et Donia ont été détachées pour faire partie du diocèse de Goré.

La septième étape a été marquée par les célébrations du Congrès Eucharistique diocésain et national (2006). Cela a été aussi un événement capital dans la vie de notre diocèse.

La huitième étape est marquée par l'Assemblée Diocésaine du 18 au 22 Février 2010. Ce fut une Assemblée de relecture du Projet en vue de sa reformulation. Le thème de l'évangélisation et de la Promotion humaine a été repris.

Du 10 au 14 Janvier 2011, s'est tenu à Doba le presbyterium autour du thème : *Analyse de la situation de notre diocèse*. Cette analyse a permis aux prêtres de revoir, en lien avec le Projet Pastoral, la situation politique, économique, sociale, culturelle et environnementale du pays. Toutes les mutations observées ça et là nous interpellent et nous amènent à revoir la formulation de notre Projet Pastoral. Dans la même foulée, s'est tenue du 31 janvier au 4 février 2011, l'Assemblée des religieuses du diocèse. Les religieuses se sont penchées à leur tour sur l'analyse des réalités du diocèse.

Du 24 au 28 septembre s'est tenue à Doba l'Assemblée Diocésaine, suite au presbyterium du mois de janvier 2011. Il est question de revoir la formulation de tous les objectifs par rapport à la nouvelle donne.

Six nouveaux objectifs spécifiques ont été ajoutés au projet. Il s'agit de :

1. La prise en charge
2. Le rôle et la place de la femme
3. L'engagement sociopolitique
4. L'environnement et le foncier
5. La communication et les mass médias
6. La santé et les personnes vulnérables

L'objectif sur l'enseignement et l'éducation a été aussi reformulé.

L'Assemblée de Janvier 2014 n'a pas pu adopter le Projet Pastoral en formulation. Avec la démission de Mgr Russo, il a fallu attendre la nomination de Mgr Martin et sa prise de fonction le 18 février 2017 pour reprendre les choses en main. Deux forums se sont tenus, l'un sur la pastorale de l'annonce et de la célébration de la foi et l'autre sur la pastorale social et la gestion des biens pour arriver à reformuler le présent Plan Pastoral Diocésain qui a été adopté lors de l'Assemblée diocésaine extraordinaire d'octobre 2021.

A. OBJECTIF GLOBAL

NOUS VOULONS ETRE UNE EGLISE FAMILLE DE DIEU COMMUNION, PROPHETIQUE ET MISSIONNAIRE.

1) Une Eglise Famille de Dieu communion est une Eglise :

- ✓ Enracinée en Dieu, soutenue par sa Parole et qui est le lieu de dialogue ;
- ✓ Consciente de son baptême et soucieuse de former des communautés chrétiennes, de les responsabiliser en reconnaissant les dons que l’Esprit Saint fait à chacun et en promouvant ses activités ;
- ✓ Educatrice de la foi intégrant des familles à l’image de la Trinité.

Une Eglise Famille de Dieu Missionnaire et prophétique est une Eglise :

- ✓ Incarnée et engagée dans le monde, consciente de son rôle et dont chaque membre témoigne de Jésus-Christ et de la valeur du Royaume ;
- ✓ Signe de communion et instrument de paix, force spirituelle au service de la libération, travaillant à la promotion humaine, faisant grandir la société à tous les niveaux selon le Projet de Dieu dans le dialogue et la patience.

B. OBJECTIFS DE NIVEAUX

PREMIERE PARTIE

LA PASTORALE DE L'ANNONCE DE LA FOI *Pour une Eglise au service de l'annonce de la Parole de Dieu*

*La foi naît de ce que l'on entend ; et ce que l'on entend, c'est la Parole du Christ (Rm 10,17).
annoncer l'Evangile est une nécessité qui s'impose à moi ; malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile (1Co 9, 16).*

1. L'EVANGELISATION ET L'INCULTURATION

Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile (Mc 1, 15).

Objectif

Proposer à tous (sympathisants, chrétiens occasionnels, marginaux) un message signifiant qui révèle le Dieu d'amour et de pardon qui n'exclut personne. Les amener à découvrir l'appel profond de l'Esprit qui travaille en eux, afin qu'ils puissent, dans la foi, répondre à la mission de l'Eglise en vivant la fraternité.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (*Mt 28,19-20*).

Enseignement de l'Eglise

« La tâche d'évangéliser tous les hommes constitue la mission essentielle de l'Eglise, tâche et mission que les mutations vastes et profondes de la société actuelle ne rendent que plus urgente. Evangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Eglise, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire pour prêcher et enseigner, être le canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu, perpétuer le sacrifice du Christ dans la sainte messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa résurrection glorieuse ».⁵

« Ainsi la Bonne Nouvelle, la Parole de Jésus Christ annoncée aux nations *doit s'inscrire dans* le milieu de vie de ceux qui l'écoutent. L'inculturation est précisément l'insertion du message évangélique dans les cultures. En effet, parce qu'elle a été intégrale et concrète, l'incarnation du Fils de Dieu a été aussi une incarnation dans une culture déterminée».⁶

Défis à relever

1. Avoir des familles et des communautés qui se nourrissent quotidiennement de la Parole de Dieu.
2. Faire découvrir la place de la Bible, Parole de Dieu dans la vie des fidèles.
3. Approfondir la foi des chrétiens pour qu'ils se libèrent de la croyance à la sorcellerie, du recours aux devins et des pratiques culturelles néfastes comme la maltraitance des veufs et veuves, l'excision etc.
4. Amener les chrétiens à vivre leur foi chrétienne tout en gardant les valeurs positives de leur culture.

⁵ PAUL VI, *EN*, n.14.

⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* sur l'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'An 2000, 14 septembre 1995, n.60.

Actions à mener

1. Approfondir la connaissance de l’Evangile en lien avec nos cultures.
2. Promouvoir les valeurs de nos cultures conformes à l’Evangile et les intégrer dans la vie chrétienne.
3. Organiser les camps bibliques pour les enfants et les jeunes.
4. Faire des études des rites et des musiques traditionnelles en vue de l’inculturation de la liturgie.
5. Continuer le travail de traduction et de révision de traduction de la bible et des textes liturgiques et catéchétiques.

2. LA CATECHESE

Ne vous contentez pas d’écouter la Parole, mais mettez la en pratique (Jc 1, 22).

Objectif

Être éducatrice de la foi pour favoriser l’expérience de vie avec Dieu en Église, à la fois tournée vers Dieu et vers la vie, personnelle et communautaire, source de conversion et d’épanouissement de toutes les valeurs humaines.

- ✓ **Pour les enfants** : découverte de Dieu et de son amour, apprentissage de la vie avec Dieu ;
- ✓ **Pour les jeunes** : éducation de la conscience personnelle et engagement dans les différentes vocations ;
- ✓ **Pour les adultes** : insistance sur la famille comme expérience de vie communautaire à l’image de Dieu-Trinité, engagement dans la société selon le projet de Dieu ;
- ✓ **Pour les chrétiens dans les communautés** : approfondissement de la foi avec le souci de renouveler les CEB et de responsabiliser chacun ; inculturation du message chrétien dans les CEB à travers les fiches et les retraites de carême.

Éclairage de la Parole de Dieu

« L’ange du Seigneur adressa la parole à Philippe en disant : "Mets-toi en marche en direction du sud, prends la route qui descend de Jérusalem à Gaza ; elle est déserte". Et Philippe se mit en marche. Or, un Éthiopien, un eunuque, haut fonctionnaire de Candace, la reine d’Éthiopie, et administrateur de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer. Il en revenait, assis sur son char, et lisait le prophète Isaïe. L’Esprit dit à Philippe : "Approche, et rejoins ce char". Philippe se mit à courir, et il entendit l’homme qui lisait le prophète Isaïe ; alors il lui demanda : "Comprends-tu ce que tu lis" ? L’autre lui répondit : "Et comment le pourrais-je s’il n’y a personne pour me guider" ? Il invita donc Philippe à monter et à s’asseoir à côté de lui. Le passage de l’Écriture qu’il lisait était celui-ci : "Comme une brebis, il fut conduit à l’abattoir ; comme un agneau muet devant le tondeur, il n’ouvre pas la bouche. Dans son humiliation, il n’a pas obtenu justice. Sa descendance, qui en parlera ? Car sa vie est retranchée de la terre. Prenant la parole, l’eunuque dit à Philippe : Dis-moi, je te prie : de qui le prophète parle-t-il ? De lui-même, ou bien d’un autre" ? Alors Philippe prit la parole et, à partir de ce passage de l’Écriture, il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus. Comme ils poursuivaient leur route, ils arrivèrent à un point d’eau, et l’eunuque dit : "Voici de l’eau : qu’est-ce qui empêche que je sois baptisé" ? Il fit arrêter le char, ils descendirent dans l’eau tous les deux, et Philippe baptisa l’eunuque. Quand ils furent remontés de l’eau, l’Esprit

du Seigneur emporta Philippe ; l'eunuque ne le voyait plus, mais il poursuivait sa route, tout joyeux» (*Ac 8, 26-39* ; cf *Lc 24, 13-33*).

Enseignement de l'Eglise

«La spécificité de la catéchèse, distinguée de la première annonce de l'Evangile qui a suscité la conversion, poursuit le double objectif de faire mûrir la foi initiale et d'éduquer le vrai disciple du Christ par le moyen d'une connaissance plus approfondie et plus systématique de la personne et du message de Notre Seigneur Jésus-Christ... Le but spécifique de la catéchèse n'en demeure pas moins de développer, avec le secours de Dieu, une foi encore initiale, de promouvoir en plénitude et de nourrir quotidiennement la vie chrétienne des fidèles de tous âges »⁷.

Défis à relever

1. Faire de la catéchèse un instrument de transmission de la vie en Christ.
2. Faire connaître l'importance et la nécessité du ministère du catéchiste.
3. Faire découvrir la catéchèse comme une vraie initiation chrétienne de manière à aider les catéchumènes dans leur vie.
4. Resituer le cheminement spirituel dans son contexte liturgique et de vie spirituelle.

Actions à mener

1. Donner une formation biblique aux catéchistes et aux autres groupes et mouvements.
2. Donner une formation doctrinale liée aux sacrements de l'Eglise en particulier les sacrements de l'Initiation Chrétienne.
3. Former les catéchistes sur la méthodologie catéchétique.
4. Promouvoir le ministère des femmes catéchistes.
5. Donner une formation sur le sacrement de mariage en vue d'aider les catéchistes à célébrer leur mariage chrétien.
6. Rééditer et enseigner la catéchèse de l'initiation chrétienne des enfants.
7. Réviser le statut des catéchistes et l'actualiser.
8. Elaborer les fiches de formation catéchétique sur les questions écologiques.

3. LA FORMATION DES AGENTS PASTORAUX ET DES CHRETIENS

Proclame la Parole, interviens à temps et à contretemps, dénonce le mal, fais des reproches, encourage, toujours avec patience et souci d'instruire (2 Tm 4, 2).

⁷ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi Tradendae*, sur la catéchèse en notre temps, 16 octobre 1979, n° 19 § 1 et n° 20 § 1 ; cf. FRANCOIS, Exhortation apostolique, *Evangelii Gaudium*, sur la Joie de l'Evangile, 24 Novembre 2013, n° 160 « Le mandat missionnaire du Seigneur comprend l'appel à la croissance de la foi quand il indique : « leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 20). Ainsi apparaît clairement que la première annonce doit donner lieu aussi à un chemin de formation et de maturation. L'évangélisation cherche aussi la croissance, ce qui implique de prendre très au sérieux chaque personne et le projet que le Seigneur a sur elle. Chaque être humain a toujours plus besoin du Christ, et l'évangélisation ne devrait pas accepter que quelqu'un se contente de peu, mais qu'il puisse dire pleinement : « Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi (Ga 2, 20) ».

Objectif

Épanouir les personnes dans toutes leurs dimensions dans une vie de communion, de dialogue, de témoignage de la foi, à la lumière de la Parole de Dieu.

Mettre particulièrement en relief :

- ✓ Le sens de la responsabilité et du service ;
- ✓ Le souci de la compétence ;
- ✓ L'intérêt pour le bien commun ;
- ✓ La mise en application du projet diocésain ;
- ✓ Le sens de l'approfondissement de la foi.

Éclairage de la Parole de Dieu

« En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon serviteur du Christ Jésus, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as toujours suivie. Quant aux récits mythologiques, ces racontars de vieilles femmes, écarte-les. Exerce-toi, au contraire, à la piété... Si nous nous donnons de la peine et si nous combattons, c'est parce que nous avons mis notre espérance dans le Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes et, au plus haut point, des croyants » (1 Tm 4,6-7.10).

Enseignement de l'Eglise

« Avec quelles ressources l'Église en Afrique s'efforcera-t-elle de relever les défis que je viens de mentionner ? « La plus importante, après la grâce du Christ, est celle du peuple. Le Peuple de Dieu — entendu au sens théologique de *Lumen Gentium*, ce peuple comprenant les membres du Corps du Christ dans sa totalité — a reçu le mandat, qui est à la fois un honneur et un devoir, de proclamer le message évangélique. [...] La communauté entière a besoin d'être préparée, motivée et renforcée pour l'évangélisation, chacun selon son rôle spécifique au sein de l'Église». C'est pourquoi le Synode a mis si fortement l'accent sur la formation des agents de l'évangélisation en Afrique ».⁸

Défis à relever

1. Avoir des agents pastoraux dévoués et disponibles pour la mission.
2. Avoir des agents pastoraux formés sur tous les plans, capables d'accompagner les communautés et les responsables.
3. Introduire les agents pastoraux dans la dynamique culturelle et évangélique.
4. Valoriser l'interculturalité en vue de la mission.
5. Accueillir la mission sans préjugé et sans dédain.
6. Intensifier la formation du peuple de Dieu en vue de l'enracinement de la foi.

Actions à mener

1. Organiser des sessions de formation des nouveaux agents pastoraux sur la connaissance du pays, du diocèse, sur l'anthropologie socio culturelle et sur la connaissance des institutions du pays.

⁸JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n° 53.

2. Former les agents pastoraux au sens de l'appartenance à l'Eglise et au sens de la coresponsabilité.
3. Accompagner les nouveaux missionnaires dans leur intégration diocésaine.
4. Former les agents pastoraux à la connaissance du Directoire Pastoral et administratif des sacrements de la CET et d'autres documents de l'Eglise locale.
5. Elaborer des fiches thématiques en vue de l'approfondissement de la foi des chrétiens.
6. Former les leaders des communautés chrétiennes et les cadres chrétiens.

4. LES VOCATIONS

La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson (Lc 10, 2).

Objectif

Être une Eglise profondément enracinée dans son milieu et ouverte à tous, capable d'assumer tous les ministères dont elle a besoin ; en particulier par l'éveil, l'accompagnement, le discernement des vocations à la vie sacerdotale et religieuse ainsi qu'à la vie conjugale. En vue de cela, nous avons besoin :

- ✓ Des paroisses à même de susciter et de coordonner des initiatives appropriées, en particulier par la mise en place d'un Comité Paroissial des Vocations.
- ✓ Des familles et des CEB qui soient sources et lieux d'épanouissement pour toutes les vocations.
- ✓ Des jeunes éduqués, capables de découvrir le projet de Dieu sur eux.
- ✓ Des jeunes ouverts au don total de soi-même et à la gratuité pour servir Dieu et l'Eglise.
- ✓ Des jeunes éduqués à la prière et à la maturité affective, capables d'assumer leur responsabilité sexuelle.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Le lendemain encore, Jean se trouvait là avec deux de ses disciples. Posant son regard sur Jésus qui allait et venait, il dit : "Voici l'Agneau de Dieu". Les deux disciples entendirent ce qu'il disait, et ils suivirent Jésus. Se retournant, Jésus vit qu'ils le suivaient, et leur dit : "Que cherchez-vous" ? Ils lui répondirent : "Rabbi – ce qui veut dire : Maître –, où demeures-tu" ? Il leur dit : "Venez, et vous verrez". Ils allèrent donc, ils virent où il demeurait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là. C'était vers la dixième heure (environ quatre heures de l'après-midi) » (Jn 1,35-39).

Enseignement de l'Eglise

«Pour accomplir sa propre vocation, il est nécessaire de développer, de faire pousser et grandir tout ce que l'on est. Il ne s'agit pas de s'inventer, de se créer spontanément à partir de rien, mais de se découvrir soi-même à la lumière de Dieu et de faire fleurir son propre être. "Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer car toute vie est vocation". Ta vocation t'oriente à tirer le meilleur de toi pour la gloire de Dieu et pour le bien des autres. Le sujet n'est pas seulement de faire des choses, mais de les faire avec un sens, avec une orientation. A ce sujet, saint Alberto Hurtado disait aux jeunes qu'il faut prendre très au sérieux la direction : « Sur un bateau, le pilote qui devient négligent, on le renvoie sans rémission, parce qu'il joue avec quelque chose de trop

sacré. Et dans la vie, veillons-nous à notre orientation ? Quel est ton cap ? S'il était nécessaire de s'arrêter encore plus sur cette idée, je prie chacun de vous de lui donner la plus grande importance, parce que réussir cela est tout simplement réussir ; échouer en cela est simplement échouer »⁹.

Défis à relever

1. Enraciner l’Evangile dans les familles et les aider à prier avec les enfants.
2. Avoir des groupes des vocations ou de réflexion chrétienne dans toutes les paroisses de notre diocèse.
3. Faire à ce que toutes nos activités pastorales aient une visée vocationnelle.
4. Donner un bon témoignage de vie chrétienne, religieuse, sacerdotale et matrimoniale pour attirer les jeunes à Jésus.
5. Encourager la scolarité des enfants et des jeunes de nos paroisses.

Actions à mener

1. Ouvrir des foyers des jeunes garçons et filles là où c'est possible.
2. Accompagner les jeunes de nos paroisses à travers des rencontres, des retraites et des récollements.
3. Créer les groupes de vocations dans toutes les paroisses et les organiser.
4. Organiser des camps de vocations en tenant compte des niveaux et des sensibilités.
5. Organiser (Evêque) des rencontres avec les parents des jeunes qui sont au séminaire, au moins une fois tous les deux ou trois ans.
6. Organiser régulièrement des séances de prières pour les vocations.
7. Prier à chaque rencontre pour les vocations notamment lors qu'on organise la prière dominicale en l'absence du prêtre.
8. Encourager les jeunes qui veulent entrer au séminaire ou qui sont déjà au séminaire ou dans les maisons de formation à la vie religieuse.
9. Parler de la vocation sacerdotale, religieuse et matrimoniale dans les CEB, en particulier pendant la semaine de prière pour les vocations.
10. Faire le suivi des jeunes qui sont dans le groupe de vocation.

5. LES JEUNES ET LES ENFANTS

Je vous l'écris, petits enfants : Vos péchés vous sont remis à cause du nom de Jésus. Je vous l'ai écrit, jeunes gens : Vous êtes forts, la parole de Dieu demeure en vous, vous avez vaincu le Mauvais (1 Jn 2, 12.14).

Objectif

Avoir des groupes d'enfants et des jeunes :

- ✓ Conscients d'appartenir à la communauté et se sentant reconnus comme tels.
- ✓ Vivant leur foi, prenant des responsabilités, surtout après leur baptême et confirmation.

⁹ FRANCOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Christus Vivit*, aux jeunes et à tout le peuple de Dieu, 25 Mars 2019, n° 257.

- ✓ Motivés par un amour authentique qui se traduit par le service gratuit et le partage, qui s'épanouit par le don radical de soi, dans le mariage, la vie religieuse ou le sacerdoce.
- ✓ Formés à la doctrine sociale de l'Église qui les rend capables d'annoncer les valeurs du Royaume et de dénoncer les contre-valeurs.
- ✓ Enracinés dans leur milieu et qui, dans un esprit de dialogue et en solidarité avec les autres jeunes, mènent des actions pour lutter contre les fléaux qui les menacent et pour transformer leur milieu de vie.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Que personne n'ait lieu de te mépriser parce que tu es jeune ; au contraire, sois pour les croyants un modèle par ta parole et ta conduite, par ta charité, ta foi et ta pureté » (1 Tm 4,12 ; cf. Si 3,3-9).

Enseignement de l'Eglise

« Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde. Tout ce qu'il touche devient jeune, devient nouveau, se remplit de vie. Les premières paroles que je voudrais adresser à chacun des jeunes chrétiens sont donc : Il vit et il te veut vivant ! Il est en toi, il est avec toi et jamais ne t'abandonne. Tu as beau t'éloigner, le Ressuscité est là, t'appelant et t'attendant pour recommencer. Quand tu te sens vieilli par la tristesse, les rancœurs, les peurs, les doutes ou les échecs, il sera toujours là pour te redonner force et espérance ».¹⁰

Défis à relever

1. Inculquer aux enfants et aux jeunes de solides convictions par la catéchèse.
2. Etre sensible aux différentes tranches d'âge de jeunes dans nos paroisses.
3. Revaloriser les mouvements d'enfants et des jeunes.
4. Intégrer les enfants et les jeunes n'appartenant pas aux mouvements dans la pastorale de l'enfance et des jeunes.
5. Intégrer les parents dans la formation de leurs enfants (enfants et jeunes).
6. Elargir la pastorale de l'Enfance à tous les enfants.

Actions à mener

1. Constituer dans chaque paroisse une coordination paroissiale des jeunes.
2. Organiser la pastorale de l'Enfance et de la Jeunesse dans les paroisses.
3. Organiser des Assemblées paroissiales des enfants et des jeunes en vue de recenser leurs besoins.
4. Donner une formation de base dans l'esprit de chaque groupe d'enfants et chaque groupe de jeunes.
5. Former des jeunes en milieu rural et urbain conformément à leurs réalités.
6. Former les jeunes aux petits métiers et si possible créer une école technique.
7. Responsabiliser les jeunes au niveau de la CEB et de la paroisse.

¹⁰ FRANCOIS, *Christus Vivit*, nn. 1-2

6. LA FAMILLE

Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme. Dieu les bénit et leur dit : "Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la" (Gn 1, 27-28).

Objectif

Avoir des familles :

- ✓ Où l'amour se manifeste dans le dialogue, le respect et le pardon mutuels,
- ✓ Où la maternité et la paternité sont exercées avec responsabilité,
- ✓ Où l'autorité s'exprime par l'amour et le service,
- ✓ Où les couples assument en responsables leur sexualité et s'épanouissent dans le mariage chrétien,
- ✓ Formées à la réflexion sur les valeurs traditionnelles et modernes de la vie, à la Parole de Dieu et à la prière en commun, pour être signes du Royaume,
- ✓ Reconnaissant la dignité de la femme et la valeur de la vie dès sa conception,
- ✓ Capables d'assurer l'éducation des nouvelles générations.

Eclairage de la Parole de Dieu

« Par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres ; les femmes, à leur mari, comme au Seigneur Jésus ; car, pour la femme, le mari est la tête, tout comme, pour l'Église, le Christ est la tête, lui qui est le Sauveur de son corps. Eh bien ! Puisque l'Église se soumet au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes à l'égard de leur mari. Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée. C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un » (Eph 5,21-31).

Enseignement de l'Eglise

« L'Église est une famille de familles, constamment enrichie par la vie de toutes les Églises domestiques. Par conséquent, « en vertu du sacrement du mariage, chaque famille devient à tous les effets un bien pour l'Église. Dans cette perspective, ce sera certainement un don précieux, pour l'Église d'aujourd'hui, de considérer également la réciprocité entre famille et Église : l'Église est un bien pour la famille, la famille est un bien pour l'Église. Il revient non seulement à la cellule familiale, mais à la communauté chrétienne tout entière de veiller au don sacramental du Seigneur. L'amour vécu dans les familles est une force constante pour la vie de l'Église. "L'objectif d'union du mariage est un rappel constant à faire grandir et à approfondir cet amour. Dans leur union d'amour, les époux expérimentent la beauté de la paternité et de la maternité ; ils partagent les projets et les difficultés, les désirs et les préoccupations ; ils apprennent à prendre soin l'un de l'autre et à se pardonner réciproquement. Dans cet amour, ils célèbrent leurs moments heureux et se soutiennent dans les passages difficiles de leur vie [...]. La beauté du don réciproque et gratuit, la

joie pour la vie qui naît et l'attention pleine d'amour de tous les membres, des plus petits aux plus âgés, sont quelques-uns des fruits qui confèrent au choix de la vocation familiale son caractère unique et irremplaçable", tant pour l'Église que pour la société tout entière »¹¹.

Défis à relever

1. Faire des familles des véritables Eglises domestiques où les membres prient ensemble et partage la Parole de Dieu.
2. Cultiver dans les familles un climat de confiance et de dialogue.
3. Susciter dans les familles des attitudes de générosité et de disponibilité surtout chez les plus jeunes.
4. Redynamiser la pastorale familiale dans toutes les paroisses en mettant sur pieds les comités paroissiaux.

Actions à mener

1. Constituer dans chaque paroisse un Comité Paroissial pour la Famille et former ses membres.
2. Elaborer des fiches sur différents thèmes pour aider les Comités paroissiaux.
3. Susciter et encourager les mouvements Foyer Chrétien et Fraternité Cana dans les paroisses.
4. Elaborer des fiches de catéchèse pour les fiançailles.
5. Préparer les couples au mariage sacrement.
6. Célébrer les anniversaires et les jubilés de mariage.
7. Valoriser la fête de la sainte Famille à la paroisse et en famille.
8. Initier les familles chrétiennes à la prière familiale.

7. LA FEMME ET LA FILLE

« Lorsqu'est venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme » (Ga 4, 4).

Objectif

Insérées dans le mystère pascal (première annonce de la résurrection du Christ), et devenues des signes vivants de l'amour du Christ et de l'Église, les femmes ont contribué de toutes leurs forces à l'instauration d'une humanité paisible et juste. Pour cela, nous voulons :

- ✓ Promouvoir d'une manière stable l'apostolat des femmes dans nos paroisses,
- ✓ Promouvoir la formation intégrale des filles, des filles-mères et des femmes,
- ✓ Défendre la dignité des femmes tout en les aidant à assumer leurs responsabilités,
- ✓ Donner aux femmes la place qui leur revient dans nos institutions et nos structures,
- ✓ Susciter des femmes capables de faire bouger les choses tant au niveau familial qu'ecclésial
- ✓ Aider les filles-mères à mieux assumer leur maternité,
- ✓ Protéger la Petite Fille contre toute sorte de violence afin d'éviter son exploitation pour des fins égoïstes.

¹¹ FRANCOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia sur l'amour dans la famille*, 19 Mars 2016, nn° 87-88.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Ensuite, il arriva que Jésus, passant à travers villes et villages, proclamait et annonçait la Bonne Nouvelle du règne de Dieu. Les Douze l'accompagnaient, ainsi que des femmes qui avaient été guéries de maladies et d'esprits mauvais : Marie, appelée Madeleine, de laquelle étaient sortis sept démons, Jeanne, femme de Kouza, intendant d'Hérode, Suzanne, et beaucoup d'autres, qui les servaient en prenant sur leurs ressources (*Lc 8,1-3* ; cf. *Jdt 9,1-4*).

Enseignement de l'Eglise

« Dans beaucoup de pays, un statut de la femme qui fasse cesser une discrimination effective et établisse des rapports d'égalité dans les droits et le respect de sa dignité est l'objet de recherches, parfois de revendications vives. Nous ne parlons pas de cette fausse égalité qui nierait les distinctions établies par le Créateur lui-même et qui serait en contradiction avec le rôle spécifique, combien capital, de la femme au cœur du foyer aussi bien qu'au sein de la société. L'évolution des législations doit au contraire aller dans le sens de la protection de sa vocation propre en même temps que de la reconnaissance de son indépendance en tant que personne, de l'égalité de ses droits à participer à la vie culturelle, économique, sociale et politique »¹².

Défis à relever

1. Encourager une collaboration franche et active entre l'homme et la femme à tous les niveaux de la vie.
2. Soutenir les efforts des uns et des autres en vue de l'autonomisation de la femme.
3. Valoriser le savoir-faire de la femme et de la fille dans la société et dans l'Eglise.
4. Etre attentif aux nouveaux signes de temps par rapport à la condition de la femme et de la fille.
5. Amener les femmes à se libérer du poids de la tradition.

Actions à mener

1. Organiser des sessions de formation sur les effets néfastes de l'excision et du mariage précoce.
2. Soutenir les organisations féminines en vue de l'autonomisation de la femme.
3. Former les femmes au ministère de catéchiste.
4. Organiser des cours d'alphabétisation afin de renforcer les capacités des femmes.
5. Encourager et soutenir la scolarité des filles et les protéger contre toute sorte de violence et d'exploitation.

8. LES MOUVEMENTS

À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien (1Co 12,7).

Objectif

Nous voulons avoir des mouvements conscients de leur appartenance à Église :

¹² PAUL VI, Lettre apostolique *Octogesima Adveniens* pour le 80^{ème} anniversaire de *Rerum Novarum*, 14 mai 1971, n° 13 § 2).

- ✓ Qui se nourrissent de la Parole de Dieu et célèbrent la vie dans la foi,
- ✓ Dont les membres se prennent en charge et s'intègrent dans les CEB, y vivent la communion, y sont fermes par des actions libératrices,
- ✓ Qui, de par leur charisme spécifique, témoignent de Jésus Christ et des valeurs du Royaume dans la complémentarité et le dialogue,

Éclairage de la Parole de Dieu

« Les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit. Les services sont variés, mais c'est le même Seigneur. Les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous. À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien. À celui-ci est donnée, par l'Esprit, une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; un autre reçoit, dans le même Esprit, un don de foi ; un autre encore, dans l'unique Esprit, des dons de guérison ; à un autre est donné d'opérer des miracles, à un autre de prophétiser, à un autre de discerner les inspirations ; à l'un, de parler diverses langues mystérieuses ; à l'autre, de les interpréter. Mais celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier. » (*1Co 12,4-11*).

Enseignement de l'Eglise

« L'union fraternelle pour un témoignage vivant de l'Évangile sera aussi la finalité des mouvements apostoliques et des associations à caractère religieux. Les fidèles laïcs y trouvent, en effet, une occasion privilégiée d'être le levain dans la pâte (cf. *Mt 13, 33*), notamment en ce qui concerne la gestion du temporel selon Dieu et le combat pour la promotion de la dignité humaine, la justice et la paix »¹³.

Défis à relever

1. Eveiller la conscience chrétienne des différents membres des mouvements, surtout les responsables, sur leur appartenance à l'Eglise et sur leurs rôles et leurs devoirs.
2. Faire des mouvements le levain dans la pâte.
3. Aider les mouvements à connaître leurs textes de base et à vivre un charisme particulier et de mener des activités d'évangélisation.
4. Aider les mouvements à travailler à ce que le message divin soit connu et reçu.

Actions à mener

1. Former à la connaissance des différents mouvements et à l'appartenance de l'Eglise ?
2. Donner une formation biblique, doctrinale et morale aux différents responsables.
3. Former les responsables au sens de l'Eglise et de la pratique des sacrements.
4. Former à la prise en charge et à la gestion responsable des ressources du mouvement.
5. Renouveler régulièrement le mandat des responsables conformément aux Statuts et aux Règlements intérieurs.
6. Former à la doctrine sociale de l'Eglise.
7. Encourager la collaboration entre les membres des différents mouvements.

¹³ JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n° 101.

9. LES COMMUNAUTES ECCLESIALES DE BASE

La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme (Ac 4, 32).

Objectif

Avoir des Communautés Ecclésiales de Base à taille humaine :

- ✓ Se rassemblant en famille catholique, et non en individus, autour de la Parole de Dieu,
- ✓ Promouvant les relations interpersonnelles entre les membres,
- ✓ Approfondissant leur foi en lien avec la Parole de Dieu,
- ✓ Convaincues du rassemblement eucharistique,
- ✓ Où chacun se sent responsable (dans la prise en charge des pauvres, des malades, des agents pastoraux) et libre vis-à-vis de l'alcool et de l'argent,
- ✓ Ouvertes à tous et vivant leur mission dans l'annonce de Jésus Christ et la transformation du milieu.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Ceux qui avaient accueilli la parole de Pierre furent baptisés. Ce jour-là, environ trois mille personnes se joignirent à eux. Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte de Dieu était dans tous les cœurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les Apôtres. Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun. Chaque jour, d'un même cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple, ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leurs repas avec allégresse et simplicité de cœur ; ils louaient Dieu et avaient la faveur du peuple tout entier. Chaque jour, le Seigneur leur adjoignait ceux qui allaient être sauvés (Ac 2,42-47).

Enseignement de l'Eglise

« L'Église Famille ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites. Ces communautés ont été caractérisées de manière synthétique par l'Assemblée: elles devront être d'abord les lieux de leur propre évangélisation, pour porter ensuite la Bonne Nouvelle aux autres; elles devront donc être des lieux de prière et d'écoute de la Parole de Dieu, de responsabilisation des membres eux- mêmes, d'apprentissage de la vie en Église, de réflexion sur les divers problèmes humains à la lumière de l'Évangile. Et surtout on s'y efforcera de vivre l'amour universel du Christ, qui surpassé les barrières des solidarités naturelles des clans, des tribus ou d'autres groupes d'intérêt ».¹⁴

¹⁴ JEAN-PAUL II, *Ecclésia in Africa*, n. 89; cf JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris Missio* sur la valeur permanente du précepte missionnaire, 7 décembre 1990, n° 51, § 1 « Les Communautés Ecclésiales de Base (connues aussi sous d'autres noms) constituent un phénomène au développement rapide dans les jeunes Eglises. Les évêques et leurs conférences les encouragent et en font parfois un choix prioritaire de la pastorale. Elles sont en train de faire leurs preuves comme centres de formation chrétienne et de rayonnement missionnaire. Il s'agit de groupes de chrétiens qui,

Défis à relever

Nous voulons avoir des CEB :

1. À taille humaine où l'on favorise le dialogue et la concertation ;
2. Qui réfléchissent sur les événements à la lumière de la Parole de Dieu ;
3. Qui agissent sur le milieu ;
4. Qui célèbrent la foi de leurs membres ;
5. Qui vivent la communion fraternelle et le partage ;
6. Qui organisent les services et les ministères.

Actions à mener

1. Réorganiser les CEB pour en faire des structures à taille humaine.
2. Former les animateurs et les responsables sur l'utilisation de la Parole de Dieu.
3. Former à l'analyse des signes des temps.
4. Mettre sur pieds les comités de la Communauté dans toutes les CEB.
5. Former à la prise en charge et à la gestion responsable des biens et services.
6. Organiser régulièrement des élections des responsables.
7. Donner une formation sur l'initiation chrétienne afin de montrer la beauté de la foi chrétienne.
8. Elaborer des fiches sur les différents thèmes pour les rencontres hebdomadaires.
9. Organiser des assemblées annuelles de programmation et d'évaluation.

10. LE DIALOGUE OECUMENIQUE ET INTER-RELIGIEUX

Je constate en vérité que Dieu ne fait pas de différence entre les personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable (Ac 10, 34-35).

Objectif

Pour dépasser certains préjugés qu'engendrent l'ignorance, la méconnaissance et le mépris de l'autre, Nous voulons :

- ✓ Accorder une attention particulière à nos coutumes et à nos différentes traditions religieuses comme héritages culturels et spirituels
- ✓ Initier les rencontres avec les autres croyants en vue d'un dialogue franc.
- ✓ Cultiver une attitude œcuménique avec les autres chrétiens,
- ✓ Travailler ensemble avec les autres croyants pour la promotion humaine, la justice et la paix.

au niveau familial ou dans un cadre restreint, se réunissent pour la prière, la lecture de l'Ecriture, la catéchèse ainsi que le partage de problèmes humains et ecclésiaux en vue d'un engagement commun. Elles sont un signe de la vitalité de l'Eglise, un instrument de formation et d'évangélisation, un bon point de départ pour aboutir à une nouvelle société fondée sur la "civilisation de l'amour"».

Éclairage de la Parole de Dieu

« Eh bien ! Moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, il fait tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. En effet, si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait (Mt 5,44-48).

L'enseignement de l'Eglise

« L'Évangélisation implique aussi un chemin de dialogue. Pour l'Église, en particulier, il y a actuellement trois champs de dialogue où elle doit être présente, pour accomplir un service en faveur du plein développement de l'être humain et procurer le bien commun : le dialogue avec les États, avec la société – qui inclut le dialogue avec les cultures et avec les sciences – et avec les autres croyants qui ne font pas partie de l'Église catholique. Dans tous les cas, « l'Église parle à partir de la lumière que lui offre la foi », elle apporte son expérience de deux mille ans, et garde toujours en mémoire les vies et les souffrances des êtres humains. Cela va au-delà de la raison humaine mais cela comporte aussi une signification qui peut enrichir ceux qui ne croient pas, et invite la raison à élargir ses perspectives ».¹⁵

Défis à relever

A travers le dialogue inter religieux et œcuménique, nous voulons :

1. Avoir une attitude d'ouverture et de conversion et dépasser tout préjugé, tout climat de méfiance et de suspicion pour aller à la rencontre de l'autre.
2. Promouvoir un dialogue dans respect de l'autre et dans le respect de nos différences.
3. Maintenir un rapport entre dialogue et mission, dialogue et annonce, dialogue et conversion.
4. Promouvoir le respect de la liberté religieuse.
5. Etre des instruments et des collaborateurs de Dieu en vue du dialogue constructif.

Actions à mener

1. Former les agents pastoraux au dialogue inter religieux et au dialogue œcuménique.
2. Donner une formation aux différents responsables des Communautés sur la connaissance de la Religion Traditionnelle Africaine, de l'Islam, des autres confessions chrétiennes et des Nouveaux Mouvements religieux.
3. Organiser dans toutes les paroisses la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

¹⁵ FRANÇOIS, EG, n. 238 ; cf. CONC OECU VAT II, Déclaration *Nostra Aetate* sur les Religions non chrétiennes, 28 Octobre 1965, n° 2. « Depuis les temps les plus reculés jusqu'à aujourd'hui, on trouve dans les différents peuples une certaine sensibilité à cette force cachée qui est présente au cours des choses et aux événements de la vie humaine, parfois même une reconnaissance de la Divinité suprême, ou encore du Père. Cette sensibilité et cette connaissance pénètrent leur vie d'un profond sens religieux [...]. L'Eglise Catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la Vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses ».

DEUXIEME PARTIE

LA PASTORALE DE LA CÉLÉBRATION DE LA FOI

Pour une Eglise au service de la prière

Les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité (Jn 4,23). Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux (Mt 18, 20).

11. LA LITURGIE ET LA CELEBRATION DES SACREMENTS

Faites cela en mémoire de moi (1Cor 11, 24).

Objectif

Être des communautés cultuelles où la prière, comme communion au Christ (cf. Jn 15) devient la force de l'action et le gage du témoignage ; être des communautés qui, par la liturgie, perpétuent le mystère pascal du Christ et rendent gloire à Dieu son Père dans l'Esprit Saint. Etre des communautés où les sacrements de la Nouvelle Alliance, « autour desquels gravite toute la vie liturgique »¹⁶, sont bien préparés et dignement célébrés selon les normes liturgiques et avec la participation pleine, consciente et active des fidèles afin que par eux, le Christ qui est présent dans les actions liturgiques, continue son œuvre de sanctification.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Il vient vers les disciples et les trouve en train de dormir ; il dit à Pierre : "Ainsi vous n'avez pas eu la force de veiller une heure avec moi ! Veillez et priez afin de ne pas tomber au pouvoir de la tentation. L'esprit est plein d'ardeur, mais la chair est faible" » (Mt 26,40-41). Par notre baptême, le Christ nous a rachetés et « a fait de nous une Royauté de Prêtres, pour son Dieu et Père » (Ap 1, 6 ; cf. 5,10 ; ch He 5, 3). Ainsi, «vous, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, pour proclamer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1P 2, 9).

Enseignement de l'Eglise

« Nous sommes un peuple de prêtres, chargés d'offrir à Dieu la louange qui lui revient et de témoigner de lui par une vie de sainteté. La prière personnelle et communautaire aide à créer la fraternité entre nous, autour du Christ en éveillant le charisme de chacun, unit les familles et les fait grandir dans l'amour. Elle rend lucide, humble et convertit les cœurs. Elle dispose le cœur à l'écoute de la Parole et donne la force de persévéérer dans nos engagements quotidiens. Comme dit le pape François, « la prière est le souffle de la foi, son expression la plus propre. Comme un cri qui sort du cœur de celui qui croit et se confie à Dieu »¹⁷. Par la liturgie qui est « le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps, la source d'où découle toute sa vertu »¹⁸, nous prenons conscience de la présence agissante et sanctifiante de Dieu au milieu de nous. Enfin, « le rôle de l'évangélisation est précisément d'éduquer tellement dans la foi qu'elle conduise chaque chrétien à vivre — et non à recevoir passivement, ou à subir — les sacrements comme de véritables sacrements de la foi ». ¹⁹

Défis à relever

1. Veiller à ce que les sacrements soient soigneusement préparés et soient reçus par ceux qui ne sont pas empêchés et sont bien préparés et disposés à les recevoir.

¹⁶ CONC OECU VAT II, Constitution dogmatique *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, 4 Décembre 1963, n°6.

¹⁷ FRANCOIS, *Catéchèse à l'audience générale du Mercredi 6 mai 2020*.

¹⁸ CONC OECU VAT II, SC, n°10.

¹⁹ PAUL VI, EN, n. 47.

2. Avoir des célébrations liturgiques belles et dignes du mystère que nous célébrons et donc moins bruyantes et se déroulant dans un climat de recueillement.
3. Faire comprendre aux fidèles le sens de la dime afin qu'ils puissent prendre part aux messes d'action de grâce avec joie et donner généreusement leur part d'offrande.
4. Faire comprendre aux fidèles le sens des messes d'action de grâce et des messes de suffrage à l'intention des parents défunts, ainsi que le sens des offrandes qui les accompagnent afin qu'ils en fassent régulièrement la demande.
5. Se débarrasser de certaines habitudes et pratiques non conformes à la liturgie, mais qui sont malheureusement introduites dans la célébration de l'eucharistie, des baptêmes et des confirmations de manière à créer des confusions ou à constituer un spectacle folklorique de mauvais goût.
6. Faire comprendre aux chrétiens l'importance et la nécessité de recourir au sacrement de pénitence et de réconciliation et d'apprendre à bien se confesser.
7. Faire comprendre aux nouveaux baptisés l'importance et la nécessité de recevoir le sacrement de confirmation qui termine leur initiation chrétienne pour les exciter à s'inscrire à la catéchèse qui les y prépare.
8. Amener les chrétiens à découvrir les valeurs et la beauté du mariage chrétien pour les encourager à célébrer librement et sans crainte leur mariage chrétien.

Actions à mener

1. Sensibiliser les communautés chrétiennes à faire de nos lieux de célébration eucharistiques ou de prière, des lieux propres, éloignés des débits de boisson et dignes du mystère que nous célébrons.
2. Former les fidèles sur la place du silence et sur son importance dans la célébration liturgique.
3. Faire un choix judicieux des ministres extraordinaires de la communion et les former à ce service.
4. Respecter les 4 intentions obligatoires à dire durant la prière des fidèles ou la prière universelle : une intention pour l'Eglise et ceux qui la gouvernent, une intention pour ceux qui détiennent l'autorité publique, une intention pour ceux qui souffrent ou sont accablés par diverses nécessités et une intention pour la communauté qui prie afin qu'elle puisse accueillir et mettre en pratique la parole de Dieu qu'elle vient d'entendre (cf. *Sacrosanctum concilium*, n°53).
5. Elaborer une petite catéchèse sur le sens de la messe d'action de grâce (messe des récoltes) pour mieux sensibiliser les fidèles sur le sens de la dime.
6. Sensibiliser, former et encourager vivement les fidèles à demander des messes d'action de grâce à l'occasion d'un évènement heureux vécu par la famille (naissance d'un enfant, la réussite à un concours, l'obtention d'un diplôme) ou à l'occasion de leur anniversaire de naissance, de baptême, de mariage etc.
7. Sensibiliser, former et encourager vivement les communautés chrétiennes sur le sens des messes des obsèques ou des messes de requiem à demander à l'intention de leurs défunt.
8. Rendre obligatoire ou du moins encourager vivement les nouveaux baptisés à s'inscrire sans trop attendre après leur baptême à la catéchèse de confirmation pourachever leur initiation chrétienne par la réception de ce sacrement.

9. Organiser une catéchèse mystagogique sur le sacrement de réconciliation et de pénitence pour les nouveaux baptisés au moins un mois après leur baptême pour leur permettre de célébrer correctement leur première confession.
10. Former les fidèles sur la manière de se confesser et les inciter à se confesser régulièrement.
11. Fixer un ou deux jours dans la semaine où les prêtres se rendent disponibles au sein de la paroisse pour confesser les fidèles qui le désirent.
12. Sensibiliser les familles, les jeunes couples et les fiancés à la beauté du sacrement du mariage et à la grâce propre qu'il apporte.
13. Sensibiliser les communautés chrétiennes à disposer d'une chapelle bien construite ou d'une aire sacrée bien entretenue pour les célébrations liturgiques.

12. LES ASSEMBLEES DOMINICALES EN L'ABSENCE DU PRETRE

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (Mt 4,4).

Objectif

Avoir des communautés chrétiennes qui, en l'absence du prêtre se rassemblent autour de la Parole de Dieu le dimanche ou les jours de fête pour l'écouter, la prier et la partager afin qu'elle devienne la lumière qui éclaire leur vie de tous les jours et la nourriture spirituelle qui leur donne la force et le courage de témoigner de leur foi chrétienne dans leur vie familiale, communautaire et professionnelle.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Ceux qui avaient accueilli la parole de Pierre furent baptisés... étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Ac 2, 41-42). « Ta parole est la lumière de mes pas, la lampe de ma route » (Ps 118, 105).

Enseignement de l'Eglise

Le dimanche est pour nous chrétiens "le Jour du Seigneur", le jour où l'on célèbre la résurrection du Christ qui est le centre de notre foi chrétienne. C'est le jour où Dieu demande à l'homme de se reposer et de penser à lui pour ne pas devenir esclave du travail ou de tout autre chose. Dans de nombreuses communautés il n'y a pas d'eucharistie par manque de prêtre mais les chrétiens sont invités à se réunir pour célébrer la Parole de Dieu qui les aide à maintenir vivante leur foi. C'est en sens que le Concile Vatican II recommande de favoriser « la célébration sacrée de la parole de Dieu aux veilles des fêtes solennelles, à certaines fêtes de l'Avent et du Carême, ainsi que les dimanches et jours de fête, surtout dans les localités privées de prêtre » (S.C. 35, 4). Dans son Exhortation apostolique *Sacramentum caritatis*, le pape Benoît XVI réitère la même proposition en affirmant que « là où, par contre, les grandes distances rendent pratiquement impossible la participation à l'Eucharistie dominicale, il est important que les communautés chrétiennes se rassemblent également pour louer le Seigneur et pour faire mémoire du jour qui lui est consacré »²⁰. Il recommande également la même célébration dans son exhortation post-synodale *Verbum domini* :

²⁰ BENOIT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis* sur l'Eucharistie dans la vie et la mission de l'Eglise, 22 Février 2007, n. 75.

« la célébration de la Parole de Dieu est fortement recommandée dans les communautés qui, par manque de prêtres, ne peuvent célébrer le sacrifice eucharistique aux fêtes d'obligation »²¹.

Défis à relever

1. Avoir des communautés chrétiennes qui comprennent le sens du dimanche comme un jour particulier de la semaine consacré au Seigneur, et par conséquent donner la priorité à la célébration dominicale de la Parole de Dieu plutôt qu'aux marchés hebdomadaires, aux tontines ou aux visites familiales.
2. Amener les fidèles à être ponctuels à la prière dominicale et les ministres à venir toujours en avance pour préparer cette célébration.
3. Faire en sorte que les catéchistes ou les responsables qui organisent et président à la prière dominicale soient à la hauteur de leur service et aient un comportement digne d'une présidence liturgique.

Actions à mener

1. Former les communautés à comprendre la Parole de Dieu comme nourriture de leur vie.
2. Former les catéchistes, les animateurs et les responsables de CEB au déroulement de la célébration dominicale en l'absence du prêtre.
3. Faire une prière de partage d'Evangile de temps en temps lors des rencontres de CEB ou mouvements.
4. Amener les communautés à se doter des matériels nécessaires pour une célébration digne. Il s'agit entre autres de : table, chaise, nappe d'autel, crucifix pour l'autel, lampe ou bougie, livret de célébration de la parole en l'absence du prêtre, croix de procession, aube pour le catéchiste, les trois lectionnaires en Ngambay année A B et C, les lectionnaires de la semaine en Ngambay ou une Bible en Ngambay.

13. LES SACRAMENTAUX : FUNERAILLES, BENEDICTIONS, PRIERE SUR LES MALADES

*Le Seigneur accorde à son peuple la puissance, le Seigneur bénit son peuple en lui donnant la paix.
(Ps 28,11)*

Objectif

Etre des communautés de prière qui intercèdent auprès de Dieu pour la sanctification de tous les hommes et qui implorent la bénédiction de Dieu sur eux, sur leurs activités et sur les choses qui leur sont utiles à travers les signes sacrés que sont les sacramentaux afin que leur coeurs soient disposés à accueillir la grâce divine et à collaborer avec elle pour leur salut.

²¹ BENOIT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, sur la Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Eglise, 30 Septembre 2010, n.65.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Le Seigneur parla à Moïse. Il dit : "Parle à Aaron et à ses fils. Tu leur diras" : Voici en quels termes vous bénirez les fils d'Israël : "Que le Seigneur te bénisse et te garde ! Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'il te prenne en grâce ! Que le Seigneur tourne vers toi son visage, qu'il t'apporte la paix" ! Ils invoqueront ainsi mon nom sur les fils d'Israël, et moi, je les bénirai » (*Nb 6, 22-27*).

Restez éveillés et priez en tout temps : ainsi vous aurez la force d'échapper à tout ce qui doit arriver, et de vous tenir debout devant le Fils de l'homme » (*Mt 21, 36* ; cf *Jc 5,14, ITh 5, 17-18*).

Enseignement de l'Eglise

Les sacramentaux sont « les signes sacrés par lesquels, selon une certaine imitation des sacrements, des effets surtout spirituels sont signifiés et sont obtenus grâce à l'intercession de l'Église. Par eux, les hommes sont disposés à recevoir l'effet principal des sacrements, et les diverses circonstances de la vie sont sanctifiées »²². Institués par l'Eglise, ils ont une certaine importance pour la vie spirituelle de la communauté chrétienne. En effet, « dans les sacramentaux, institués pour venir en aide aux fidèles dans les situations et les nécessités les plus variées, l'Église supplie le Seigneur, afin que toutes leurs activités soient soutenues et illuminées par l'Esprit de Pâques»²³. Certes, les sacramentaux « ne confèrent pas la grâce de l'Esprit saint à la manière des sacrements, mais par la prière de l'Église ils préparent à recevoir la grâce et disposent à y coopérer »²⁴. La bénédiction qui fait partie des sacramentaux « possède une force spéciale, qui accompagne pendant toute sa vie celui qui la reçoit, et dispose le cœur de l'homme à se laisser changer par Dieu»²⁵. Il est donc de coutume dans l'Église de bénir les personnes, les lieux, la nourriture et les objets.

Défis à relever

1. Donner des directives claires sur la célébration des funérailles des non-pratiquants ou des personnes en situation irrégulière pour éviter des discussions voire des disputes qui persistent à l'intérieur des communautés chrétiennes et parfois même entre les prêtres à ce sujet.
2. Amener les fidèles et les communautés chrétiennes à demander de manière spontanée les messes de suffrage pour leurs proches décédés.
3. Veiller à ce que les bénédictions ne soient pas perçues par les fidèles comme des actes magiques et qu'elles ne soient pas demandées par peur, mais pour des motifs de foi.
4. Opter pour une pastorale qui nous rend proches des malades de nos communautés afin qu'ils ne se sentent pas abandonnés à eux-mêmes et fassent l'objet de prosélytisme.

Actions à mener

1. Organiser une ou plusieurs session (s) sur les funérailles et la (les) relayer dans toutes les paroisses et secteurs.

²² CONC OECU VAT II, *SC*, n. 60.

²³ CONC OECU VAT II, *Ibidem*, n.81.

²⁴ *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, n. 1670.

²⁵ CONC OECU VAT II, *SC*, n. 61.

2. L'évêque écrira une lettre pastorale sur la célébration des funérailles dans le diocèse de Doba.
3. Traduire et éditer les livrets de bénédiction en Ngambaye et former les fidèles sur le sens des bénédictions.
4. Constituer les équipes d'apostolat des malades en paroisse en leur donnant une formation adéquate pour ce ministère et en choisissant comme membres de ces équipes, non seulement des hommes et des femmes de bonne volonté, mais aussi des personnes indiquées pour accompagner les malades.
5. Célébrer en paroisse la Journée du 11 février dédiée à la prière pour les malades en organisant des célébrations communautaires pour eux.
6. Sensibiliser les familles à faire le retrait de corps ou à demander la messe des obsèques un autre jour que le dimanche car, le dimanche qui est en plus le jour où l'on célèbre la résurrection du Seigneur, les prêtres sont occupés avec les célébrations en paroisses et dans les secteurs.
7. Célébrer la Journée du 1^{er} mai comme une journée de bénédiction des travailleurs, de leurs semaines et de leurs outils de travail.

14. LES SERVICES LITURGIQUES

Servez le Seigneur dans l'allégresse (Ps 99, 2).

Objectif

Être des communautés où ceux qui assurent le service liturgique à différents degrés (les prêtres, les lecteurs, les chorales, les servants de messe, les filles quêteuses et de procession, le service d'hygiène et d'ordre) s'acquittent de leur fonction avec dévouement et piété sincère pour qu'en agissant de manière harmonieuse et selon les normes liturgiques, ils contribuent à rendre digne et belle la célébration liturgique.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service des autres, en bons gérants de la grâce de Dieu qui est si diverse : si quelqu'un parle, qu'il le fasse comme pour des paroles de Dieu ; celui qui assure le service, qu'il s'en acquitte comme avec la force procurée par Dieu. Ainsi, en tout, Dieu sera glorifié par Jésus Christ, à qui appartiennent la gloire et la souveraineté pour les siècles des siècles. Amen » (*1 P4, 10-11*).

Enseignement de l'Eglise

En tant qu'action du Christ et action de l'Eglise, la liturgie appelle à une participation pleine, consciente et active selon la diversité des ordres et des fonctions. « Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. Même les servants, les lecteurs, les commentateurs et ceux qui appartiennent à la *Schola cantorum* s'acquittent d'un véritable ministère liturgique. C'est pourquoi ils exercent leur fonction avec toute la piété sincère et le bon ordre qui conviennent à un si grand ministère, et que le peuple de Dieu exige d'eux à bon

droit. Aussi faut-il soigneusement leur inculquer l'esprit de la liturgie, selon la mesure de chacun, et les former à jouer leur rôle de façon exacte et ordonnée. »²⁶

Défis à relever

1. Faire comprendre aux membres des chorales que la bonne volonté ne suffit pas pour jouer leur rôle dans l'animation liturgique, mais il leur faut aussi la discipline et une connaissance suffisante pour faire une animation de qualité.
2. Etre attentifs, à l'attitude et l'âge des servants de messe qui ont un rôle très important à jouer dans le service liturgique.
3. Etre attentifs à l'âge, à la tenue vestimentaire, à la danse et aux autres gestes des filles quêteuses et des filles de procession qui interviennent dans notre liturgie afin que tout ce qu'elles font cadre avec l'esprit de la liturgie.
4. Redynamiser les services d'ordre et d'hygiène pour qu'ils soient efficaces dans leur service car leur rôle est absolument important pour faire régner l'ordre et la discipline dans nos célébrations liturgiques comme nous en avons fait l'expérience durant la pandémie de covid-19.

Actions à mener

1. Former les chorales au vrai sens de la liturgie chrétienne et à leur rôle dans la liturgie par rapport aux autres acteurs.
2. Rassembler et publier les chants liturgiques composés en Ngambay à partir des psaumes
3. Elaborer au niveau diocésain, un statut pour les chorales où y figureront entre autres, les critères pour être membres de la chorale ou pour être responsable.
4. Elaborer un statut des Servants de messe au niveau diocésain dans lequel apparaîtront clairement les critères d'admission comme servant de messe et les sanctions à prendre en cas de sa violation.
5. Former les filles quêteuses et les filles de procession sur le plan liturgique et comportemental pour qu'elles aient le sens du sacré et se comportent de manière digne et décente pendant les célébrations.
6. Elaborer un minimum de règlement au niveau diocésain pour les filles quêteuses et les filles de procession.
7. Choisir dans chaque paroisse un groupe de lecteurs en langue Ngambay et si possible un autre en langue Française et les former à travailler en harmonie avec tout le groupe liturgique (cf. *Rm 10,17*).
8. Structurer les services d'ordre et d'hygiène dans nos paroisses en y intégrant les personnes valides et vigilantes, notamment les scouts ou les chrétiens membres de forces de sécurité et de défense (policiers, gendarmes) et les former au sens de la liturgie.

15. LA PIETE POPULAIRE

Le Seigneur est proche de ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité (Ps 144, 18).

²⁶ CONC OECU VAT II, SC, nn. 28-29.

Objectif

Avoir des communautés où les pratiques dévotionnelles telles que les pèlerinages, la récitation du chapelet ou du rosaire, le chemin de croix, l'adoration au saint sacrement et d'autres pratiques de piété sont des moyens pour nourrir la foi des fidèles et la tenir éveillée afin d'avoir une conduite digne de Dieu qui les appelle à partager son royaume (cf. *1 Th 2,12*) et à vivre dans l'attente de la venue de son Fils Jésus-Christ dans la gloire.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Chaque année, les parents de Jésus se rendaient à Jérusalem pour la fête de la Pâque. Quand il eut douze ans, ils montèrent en pèlerinage suivant la coutume. À la fin de la fête, comme ils s'en retournaient, le jeune Jésus resta à Jérusalem à l'insu de ses parents. Pensant qu'il était dans le convoi des pèlerins, ils firent une journée de chemin avant de le chercher parmi leurs parents et connaissances. Ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem, en continuant à le chercher. C'est au bout de trois jours qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs de la Loi : il les écoutait et leur posait des questions, et tous ceux qui l'entendaient s'extasiaient sur son intelligence et sur ses réponses.

En le voyant, ses parents furent frappés d'étonnement, et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois comme ton père et moi, nous avons souffert en te cherchant » ! Il leur dit : « Comment se fait-il que vous m'ayez cherché ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? » Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. Il descendit avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Sa mère gardait dans son cœur tous ces événements. Quant à Jésus, il grandissait en sagesse, en taille et en grâce, devant Dieu et devant les hommes » (*Lc 2, 41-52*).

Enseignement de l'Eglise

« Nous voulons parler de cette réalité que l'on désigne souvent aujourd'hui du terme de religiosité populaire.

Aussi bien dans les régions où l'Eglise est implantée depuis des siècles que là où elle est en voie d'implantation, on trouve chez le peuple des expressions particulières de la recherche de Dieu et de la foi. Regardées longtemps comme moins pures, quelquefois dédaignées, ces expressions font aujourd'hui un peu partout l'objet d'une redécouverte [...]. La religiosité populaire, on peut le dire, a certainement ses limites. Elle est fréquemment ouverte à la pénétration de maintes déformations de la religion voire de superstitions. Elle reste souvent au niveau de manifestations culturelles sans engager une véritable adhésion de foi. Elle peut même mener à la formation de sectes et mettre en danger la vraie communauté ecclésiale. Mais si elle est bien orientée, surtout par une pédagogie d'évangélisation, elle est riche de valeurs. Elle traduit une soif de Dieu que seuls les simples et les pauvres peuvent connaître. Elle rend capable de générosité et de sacrifice jusqu'à l'héroïsme, lorsqu'il s'agit de manifester la foi. Elle comporte un sens aigu d'attributs profonds de Dieu : la paternité, la providence, la présence amoureuse et constante. Elle engendre des attitudes intérieures rarement observées ailleurs au même degré : patience, sens de la croix dans la vie quotidienne,

détachement, ouverture aux autres, dévotion. En raison de ces aspects, Nous l'appelons volontiers “piété populaire”, c'est-à-dire religion du peuple, plutôt que religiosité».²⁷

Défis à relever

1. Amener les communautés chrétiennes à connaitre la juste place que les actes de piété populaires et les pratiques dévotionnelles doivent occuper dans leur vie chrétienne et à les pratiquer correctement.
2. Amener les fidèles à pratiquer les actes de piété populaires et de dévotion avec un esprit de discernement pour ne pas les confondre aux rites magiques ou superstitieux.

Actions à mener

1. Former les fidèles au vrai sens de la dévotion (cf. Paul VI, *Mariae cultus*).
2. Vulgariser le Directoire sur la piété populaire.
3. Construire une grotte mariale dans chaque paroisse.
4. Valoriser les fêtes mariales par les pèlerinages et les célébrations, notamment la célébration de la solennité de l'Assomption de Marie (15 aout), de l'Immaculée Conception (8 décembre) et de Marie Mère de Dieu (1^{er} Janvier).
5. Au centre de la paroisse, trouver au moins un jour par semaine pour l'exposition et l'adoration du saint sacrement aux fidèles.
6. Encourager la récitation du chapelet en famille, notamment pendant les mois mariaux (octobre et mai).
7. Encourager les fidèles à faire la neuvaine et à participer aux pèlerinages organisés au niveau paroissial et diocésain.
8. Organiser dans certaines circonstances des processions mariales ou de saint sacrement.

²⁷ PAUL VI, EN, n. 48.

**TROISIEME PARTIE
LA PASTORALE CARITATIVE ET DE
DEVELOPPEMENT**

Pour une Eglise au service de la charité

Moi, je suis venu pour qu'on ait la vie et qu'on l'ait en surabondance (Jn 10,10).

Le Christ Jésus a passé toute sa vie en faisant le bien et à lutter contre la misère (cf. *Lc* 4, 18-19) qui est une pauvreté anti-évangélique. Aussi la lutte contre l'ignorance, la maladie, la faim, la soif, la dégradation de l'environnement et toutes les formes d'oppression et d'offense à la dignité de l'homme fait partie de la mission de son Eglise. L'engagement de notre Eglise dans l'éducation, dans la santé, dans le développement rural, bref dans la promotion humaine et la protection de l'environnement est une manière pour nous de rester fidèles à la mission que le Christ nous confie en cette partie de la Province du Logone oriental qui constitue le territoire du Diocèse de Doba. La pastorale caritative et de développement que nous appelons le service de la charité est le témoignage de notre foi à travers les œuvres. « Annoncer la parole de Dieu, célébrer notre foi et prier pour la sanctification du monde ne peuvent être vrais que si nous nous engageons comme disciples du Christ à pratiquer la charité et à travailler pour que chaque personne vive dignement (cf. *Is* 1, 11-18 ; *Am* 5, 21-24)²⁸. Saint Jacques dit que la foi sans les œuvres est une foi morte (cf. *Jc* 2, 17) et Saint Jean affirme que « celui qui a de quoi à vivre en ce monde, s'il voit son frère dans le besoin sans faire preuve de compassion, comment l'amour de Dieu pourrait-il demeurer en lui ? Petits enfants, n'aimons pas en parole ni par des discours, mais par des actes et en vérité » (*I Jn* 3,17-18).

16. LA CARITAS DIOCESAINE ET PAROISSIALE

L'amour ne passera jamais (1Co 13,8).

Objectif

- Etre une Eglise dont les membres sont convaincus que la Caritas est une exigence évangélique et qu'elle constitue le troisième pilier de l'Evangile (cf. *1Co* 13) ;
- Qu'elle est un secteur à part entière de l'évangélisation promouvant les valeurs du Royaume en particulier la justice et la paix ;
- Etre une Eglise qui éduque toutes les personnes et les communautés à :
 - ✓ S'organiser à partir de leurs besoins et de leurs réalités ;
 - ✓ Se prendre en charge selon leurs moyens et dans les limites de leurs responsabilités ;
 - ✓ Se responsabiliser ensemble dans la communion et le dialogue ;
 - ✓ Se libérer de ce qui les empêche de se réaliser dans leur dignité humaine ;
 - ✓ Avoir un souci particulier pour les pauvres dans l'esprit de partage.

Éclairage de la Parole de Dieu

« J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante. J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque l'amour, je ne suis rien. J'aurais beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurais beau me faire brûler vif, s'il me manque l'amour, cela ne me sert à rien. L'amour prend patience ; l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ; il ne fait rien d'inconvenant ; il ne cherche pas son intérêt ; il ne s'emporte pas ; il n'entretient pas de rancune ; il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il

²⁸ Mgr Martin WAINGUE BANI, *Communion et participation*, Lettre pastorale (2018) n° 16..

trouve sa joie dans ce qui est vrai ; il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout. L'amour ne passera jamais [...] Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c'est la charité. » (*ICo 13, 1-8.13* ; cf. *Mt 25, 31-46*)

Enseignement de l'Eglise

« La charité est amour reçu et donné. Elle est « grâce » (cháris). Sa source est l'amour jaillissant du Père pour le Fils, dans l'Esprit Saint. C'est un amour qui, du Fils, descend sur nous. C'est un amour créateur, qui nous a donné l'existence ; c'est un amour rédempteur, qui nous a recréés. Un amour révélé et réalisé par le Christ (cf. *Jn 13, 1*) et « répandu dans nos coeurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (*Rm 5, 5*). Objets de l'amour de Dieu, les hommes sont constitués sujets de la charité, appelés à devenir eux-mêmes les instruments de la grâce, pour répandre la charité de Dieu et pour tisser des liens de charité »²⁹.

Aimer de manière concrète c'est pratiquer les œuvres de miséricorde telles que nous enseigne Jésus : donner à manger à celui qui a faim et à boire à celui qui a soif ; accueillir celui qui est étranger ou sans abri ; vêtir celui qui est nu ; visiter celui qui est malade ou en prison (cf. *Mt 25,35-36*). Il s'agit en bref d'aimer le prochain, en particulier celui qui est dans le besoin, le pauvre auquel le Christ s'est identifié. S'inspirant de la foi catholique, la Caritas est la main tendue de l'Eglise qui soutient les personnes pauvres, vulnérables et marginalisées, indépendamment de leur origine ou de leur religion afin de construire un monde basé sur la justice et l'amour fraternel.

Aimer c'est aussi et surtout aider les personnes à se mettre debout et à être responsable de leur vie, à prendre en main leur destin pour se réaliser en tant qu'êtres humains créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Nos Caritas paroissiales doivent être organisées de manière à nous permettre de répondre à ce double défi : apporter une assistance aux personnes vulnérables de nos paroisses qui sont dans le besoin réel, créer des liens de solidarité entre les personnes et les groupes en vue de prendre en main leur développement humain intégral. À l'exemple de la première communauté chrétienne dont les membres mettaient tout en commun pour subvenir aux besoins des plus démunis (*Ac 2, 41-47*), nos Caritas paroissiales ont besoin de la participation de tous les fidèles. La mobilisation des ressources pour le bon fonctionnement des Caritas paroissiales se fait de plusieurs manières.

Défis à relever

Vue la difficulté de comprendre que le service de la charité est une tâche qui incombe à chaque baptisé, les Caritas paroissiales sont appelées à relever les défis suivants :

1. Promouvoir la solidarité et la compassion envers les personnes vulnérables.
2. Comprendre et interpréter correctement les termes comme pauvreté et misère, personne vulnérable et charité, besoin et désir.
3. Sortir de la confusion entre les besoins et les désirs en priorisant les vrais besoins ou les besoins réels.

²⁹ BENOIT XVI, Lettre encyclique *Caritas in Veritate* sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, 29 juin 2009, n° 5, §1.

4. Dépasser l'esprit d'assistanat.
5. Lutter contre les pesanteurs socio-culturelles qui freinent le développement humain intégral.

Actions à mener

1. Constituer dans chaque paroisse une Caritas paroissiale composée des membres convaincus de leur foi et de l'importance de la charité.
2. Former les membres au sens de la charité chrétienne en se basant par exemple sur l'Encyclique du pape Benoit XVI *Deus Caritas est* sur l'amour chrétien du 25 décembre 2005.
3. Mettre en place une structure diocésaine de la Caritas pour appuyer techniquement les Caritas paroissiales et suivre leurs activités.
4. Coordonner les actions des Caritas paroissiales pour plus d'efficacité et d'efficience.
5. Organiser en réseau les Caritas paroissiales.
6. Initier des activités caritatives et génératrices de revenus afin de lutter contre la misère des personnes vulnérables.
7. Prendre en charge les personnes pauvres et les personnes vulnérables de chaque territoire paroissial.

17. LES COMMUNAUTES D'EPARGNES ET DE CREDITS INTERNES

Seigneur tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres (Mt 25,20).

Objectif

Être une Eglise qui lutte contre la pauvreté en promouvant les groupes *Savings & Internal Lending Communities/Communautés d'Epargne et de Crédits Internes* (Groupes SILC/CECI) au sein des paroisses, des CEB et des mouvements en vue du bien être socio-économique des membres.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Frères, au nom du Seigneur Jésus Christ, nous vous ordonnons d'éviter tout frère qui mène une vie désordonnée et ne suit pas la tradition que vous avez reçue de nous. Vous savez bien, vous, ce qu'il faut faire pour nous imiter. Nous n'avons pas vécu parmi vous de façon désordonnée ; et le pain que nous avons mangé, nous ne l'avons pas reçu gratuitement. Au contraire, dans la peine et la fatigue, nuit et jour, nous avons travaillé pour n'être à la charge d'aucun d'entre vous. Bien sûr, nous avons le droit d'être à charge, mais nous avons voulu être pour vous un modèle à imiter.

Et quand nous étions chez vous, nous vous donnions cet ordre : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. Or, nous apprenons que certains d'entre vous mènent une vie déréglée, affaires sans rien faire. À ceux-là, nous adressons dans le Seigneur Jésus Christ cet ordre et cet appel : qu'ils travaillent dans le calme pour manger le pain qu'ils auront gagné. Vous, frères, ne vous lassez pas de faire le bien. » (2Th 3, 6-13 ; cf. Ac 4, 32 – 37).

Enseignement de l'Eglise

« L'expérience de la microfinance elle aussi, qui s'enracine dans la réflexion et dans l'action de citoyens humanistes – je pense surtout à la création des Monts de Piété –, doit être renforcée et

actualisée, surtout en ces temps où les problèmes financiers peuvent devenir dramatiques pour les couches les plus vulnérables de la population qu'il faut protéger contre les risques du prêt usuraire ou du désespoir. Il faut que les sujets les plus faibles apprennent à se défendre des pratiques usuraires, tout comme il faut que les peuples pauvres apprennent à tirer profit du microcrédit, décourageant de cette manière les formes d'exploitation possibles en ces deux domaines. Puisqu'il existe également de nouvelles formes de pauvreté dans les pays riches, la microfinance peut apporter des aides concrètes pour la création d'initiatives et de secteurs nouveaux en faveur des franges les plus fragiles de la société, même en une période d'appauvrissement possible de l'ensemble de la société »³⁰.

Défis à relever

1. Promouvoir à travers les groupes SILC/ CECI, l'amitié sociale, la fraternité et la solidarité entre les personnes.
2. Inculquer aux familles la culture de l'épargne de manière à vaincre en elles toute peur de mise en commun des biens.
3. Amener les familles à élaborer un budget familial et à faire une gestion rigoureuse et responsable des biens économiques et des ressources financières en priorisant les besoins nécessaires.

Actions à mener

1. Constituer dans chaque paroisse la Coordination SILC/CECI.
2. Assurer la prise en charge des Prestataires de Service Privé (PSP) et les Agents des Terrains (AT).
3. Mettre en place un système efficace de sécurisation des caisses des groupes SILC/CECI.
4. Développer une catéchèse sur l'utilisation de l'argent comme un des moyens pour le développement humain.
5. Sensibiliser et former à l'élaboration d'un budget familial et les encourager à la gestion rigoureuse des ressources financières en priorisant les besoins nécessaires. .
6. Continuer la formation des PSP et des responsables des groupes SILC/CECI.
7. Lutter contre l'usure, notamment en milieu rural.

18. L'EDUCATION

Mon peuple périt, faute de connaissance (Os 4,6).

Objectif

Être une Eglise qui développe une éducation intégrale où chaque membre de la communauté éducative se réalise pleinement selon le plan de Dieu, une Eglise qui transmet aux enfants et aux jeunes, non seulement des connaissances mais des valeurs humaines.

Au niveau des élèves

- Assurer la formation des élèves sur le plan intellectuel, moral, civique et spirituel.
- Eduquer les élèves à la responsabilité et à la prise en charge personnelle.

³⁰ BENOIT XVI, *Caritas in Veritate*, n° 65, § 2.

- Éveiller chez eux l'esprit d'initiative (activités productives et pratiques).

Au niveau des enseignants

Assurer une formation continue des enseignants :

- Une formation professionnelle et spirituelle, conformément aux orientations de l'Enseignement Catholique ;
- Une formation à la gestion des ressources humaines, à l'élaboration d'un projet, à l'autopromotion rurale ;
- Une formation à avoir une conscience professionnelle et un esprit critique.

Au niveau des parents

- Aider les parents à s'intéresser à ce que font les enfants à l'école.
- Aider les parents à prendre en charge l'éducation de leurs enfants dans tous les domaines.
- Favoriser la formation des parents d'élèves.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Mon peuple périt, faute de connaissance », dit le prophète Osée (*Os 4,6*)

Et saint Paul de nous dire : « Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour réfuter, pour redresser, pour éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli, équipé pour toute œuvre bonne » (**2Tm 3,16-17**).

Enseignement de l'Eglise

« On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social : aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim d'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments : un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres »³¹.

"Mon peuple périt, faute de connaissance", dit le prophète Osée (*Os 4,6*). Ce que nous dit la Parole de Dieu n'est pas loin du proverbe Ngambay qui dit que "Neà géré él to yo", c'est-à-dire l'ignorance conduit à la mort. Sans une éducation qui transmet les vraies valeurs humaines aux enfants et aux jeunes, notre société se meurt lentement et l'avenir de notre Eglise est compromis. Le terme "éducation" ne renvoie pas seulement à l'instruction ou à la formation professionnelle, toutes deux essentielles pour le développement, mais à la formation complète de la personne. A ce propos, il convient de souligner un aspect problématique : pour éduquer il faut savoir qui est la personne humaine, en connaître »³².

Si pour nous chrétiens l'éducation constitue le fondement de tout développement humain, économique, socio-culturel et spirituel, il n'y a aucune raison de démissionner face aux nombreux défis que nous posent l'école au Tchad aujourd'hui.

³¹ PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum Progressio* sur le développement des peuples, 26 Mars 1969, n° 35.

³² BENOIT XVI, *Caritas in Veritate*, n° 61.

Défis à relever

Pour contribuer au rétablissement d'un système éducatif performant et de qualité au Tchad, nous sommes appelés à relever les défis suivants :

1. Promouvoir une éducation qui met au centre la personne humaine.
2. Promouvoir une éducation qui transmet aux élèves les valeurs humaines et évangéliques.
3. Promouvoir une éducation qui forme aux valeurs du vivre ensemble.
4. Promouvoir une éducation qui prépare à un avenir meilleur pour les enfants et les jeunes.

Actions à mener

1. Donner une éducation active et intégrale (humaine, intellectuelle, spirituelle...) à tous nos élèves.
2. Inculquer l'esprit catholique dans nos écoles en suivant régulièrement le personnel enseignant.
3. Faire respecter les critères et les principes de l'enseignement catholique.
4. S'occuper des élèves faibles pour leur donner la chance de réussir.
5. Eduquer les élèves à la culture de la paix et du vivre ensemble.
6. Former les élèves aux valeurs de la vie et de l'amour.
7. Entretenir les structures de nos écoles.
8. Fournir du matériel didactique aux élèves et aux enseignants pour favoriser l'apprentissage.
9. Former régulièrement nos enseignants.
10. Suivre et maîtriser l'affectation des enseignants de l'Etat dans nos écoles.
11. Respecter et promouvoir le partenariat Etat, Eglise et APE à tous les niveaux pour une bonne réussite du projet d'éducation catholique.
12. Sensibiliser les parents d'élèves à respecter et à croire à l'éducation de leurs enfants pour un futur meilleur, à s'engager à payer la scolarité de leurs progénitures et à collaborer avec l'équipe pédagogique.
13. Mobiliser et motiver les parents à assumer pleinement leur responsabilité dans l'encadrement et le suivi de leurs progénitures et à collaborer avec l'Equipe Pédagogique.

19. LA SANTE

Jésus guérissait toute maladie et toute infirmité dans le peuple (Mt 4,23).

Objectif

Avoir un système de santé efficace et efficiente afin de :

- Promouvoir la vie humaine et le respect de la vie dès sa conception jusqu'à sa fin ;
- Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population du Diocèse de Doba et du Logone Oriental en promouvant la santé publique dans notre zone de responsabilité ;
- Contribuer à assurer à la population l'accès aux soins de santé de qualités, globaux, intégrés et continus sur la personne pour promouvoir efficacement le développement de la communauté ;
- Améliorer l'état de santé (physique et spirituel) de la population en général et particulièrement des plus vulnérables ;

- Continuer les activités de la coordination santé afin de permettre aux populations du diocèse d'avoir un meilleur accès aux soins de qualité dans les 6 formations sanitaires et la prise en charge des Personnes Vivant avec le Virus d'Immunodéficience Humaine (PVVIH), des personnes handicapées et des enfants malnutris ;
- Promouvoir l'éducation au respect des personnes vulnérables et personnes vivant avec un handicap.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Jésus quitta la synagogue et entra dans la maison de Simon. Or, la belle-mère de Simon était oppressée par une forte fièvre, et on demanda à Jésus de faire quelque chose pour elle. Il se pencha sur elle, menaça la fièvre, et la fièvre la quitta. À l'instant même, la femme se leva et elle les servait. Au coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades atteints de diverses infirmités les lui amenèrent. Et Jésus, imposant les mains à chacun d'eux, les guérissait. Et même des démons sortaient de beaucoup d'entre eux en criant : "C'est toi le Fils de Dieu !" Mais Jésus les menaçait et leur interdisait de parler, parce qu'ils savaient, eux, que le Christ, c'était lui. Quand il fit jour, Jésus sortit et s'en alla dans un endroit désert. Les foules le cherchaient ; elles arrivèrent jusqu'à lui, et elles le retenaient pour l'empêcher de les quitter. Mais il leur dit : "Aux autres villes aussi, il faut que j'annonce la Bonne Nouvelle du règne de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé." Et il proclamait l'Évangile dans les synagogues du pays des Juifs (*Lc 4, 38-44*).

Enseignement de l'Eglise

« Comme l'agir, la souffrance fait aussi partie de l'existence humaine. Elle découle, d'une part, de notre finitude et, de l'autre, de la somme de fautes qui, au cours de l'histoire, s'est accumulée et qui encore aujourd'hui grandit sans cesse. Il faut certainement faire tout ce qui est possible pour atténuer la souffrance : empêcher, dans la mesure où cela est possible, la souffrance des innocents ; calmer les douleurs ; aider à surmonter les souffrances psychiques. Autant de devoirs aussi bien de la justice que de l'amour qui rentrent dans les exigences fondamentales de l'existence chrétienne et de toute vie vraiment humaine. Dans la lutte contre la douleur physique, on a réussi à faire de grands progrès ; la souffrance des innocents et aussi les souffrances psychiques ont plutôt augmenté au cours des dernières décennies. Oui, nous devons tout faire pour surmonter la souffrance, mais l'éliminer complètement du monde n'est pas dans nos possibilités – simplement parce que nous ne pouvons pas nous extraire de notre finitude et parce qu'aucun de nous n'est en mesure d'éliminer le pouvoir du mal, de la faute, qui – nous le voyons – est continuellement source de souffrance. Dieu seul pourrait le réaliser : seul un Dieu qui entre personnellement dans l'histoire en se faisant homme et qui y souffre. Nous savons que ce Dieu existe et donc que ce pouvoir qui « enlève le péché du monde » (*Jn 1, 29*) est présent dans le monde. Par la foi dans l'existence de ce pouvoir, l'espérance de la guérison du monde est apparue dans l'histoire. Mais il s'agit précisément d'espérance et non encore d'accomplissement ; espérance qui nous donne le courage de nous mettre du côté du bien même là où cela semble sans espérance, tout en restant conscients que, faisant partie du déroulement de l'histoire tel qu'il apparaît extérieurement, le pouvoir de la faute demeure aussi dans l'avenir une présence terrible »³³.

Défis à relever

³³ BENOIT XVI, Lettre encyclique *Spe Salvi* sur l'espérance chrétienne, 30 novembre 2007, n° 36.

Devant les pesanteurs socio-culturelles et la pauvreté mentale qui freinent une bonne recherche de la santé de la population, nous sommes appelés à relever les défis suivants :

1. Dépasser certaines conceptions traditionnelles erronées de la maladie et de la mort.
2. Aider les gens à mettre fin aux pratiques de l'auto médicamentation.
3. Dépasser les pratiques de la divinisation et celles liées à la sorcellerie.
4. Faire comprendre la dignité de la personne face à sa communauté.
5. Amener la population à prendre conscience des risques sanitaires.
6. Amener les enfants, les jeunes, les adultes, les familles et les communautés chrétiennes à prendre conscience des maux liés à l'alcool et à s'en libérer.
7. Amener les familles à être attentifs et à dépenser d'argent pour sauver un membre de la famille malade plutôt que d'attendre sa mort pour faire des grosses dépenses pour organiser ses funérailles.

Actions à mener

1. Nommer une équipe pour faire le plaidoyer en vue de l'inscription de l'hôpital saint Joseph de Bébédjia sur la carte sanitaire du Tchad.
2. Constituer dans chaque paroisse un comité de santé.
3. Assurer la formation du personnel au niveau de la Coordination de Santé.
4. Sensibiliser la population sur les problèmes de santé publique à travers la Radio.
5. Organiser les tests de dépistages volontaires dans chaque Paroisse.
6. Former des accompagnateurs des malades dans chaque paroisse.
7. Sensibiliser des membres des CEB sur le paludisme, les MST/SIDA, hygiène générale, et les maladies comme : hépatite, syphilis, diabète, cancers du sein, etc.
8. Assister et accompagner les personnes vulnérables.
9. Organiser la Journée Mondiale des Malades.
10. Rendre disponibles les médicaments génériques pour toutes les formations sanitaires du diocèse.
11. Former avec l'aide de CEDIRAA de N'Djamena une ou deux personnes spécialisées en alcoologie pour le service d'accompagnement des personnes alcooliques.
12. Choisir dans chaque paroisse une personne comme point focal pour travailler en lien avec le Comité diocésain de lutte contre les maux liés à l'alcool.
13. Donner une formation adéquate aux groupes-cibles (au personnel de santé, aux enseignants, aux catéchistes, aux prêtres, aux animateurs et aux responsables de CEB et des mouvements) sur l'alcoolisme.
14. Former les infirmiers pour renforcer nos structures sanitaires et surtout l'hôpital avec du personnel compétent.
15. Réinstaurer le programme EVA dans nos écoles.
16. Sensibiliser les paroissiens à faire le test pour connaître leur Groupe Sanguin et à se rendre disponibles pour faire le don de sang pour le soin des malades dans nos structures sanitaires ou dans d'autres structures.

20. JUSTICE ET PAIX

Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent (Ps 84, 11).

Objectif

Avoir des communautés ayant conscience que la justice, la paix et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine sont œuvres de Dieu et valeurs à rechercher en permanence :

- En recueillant systématiquement tous les faits de violation des droits fondamentaux de l'homme et des injustices sociales ;
- En formant et en éduquant au respect des droits de l'homme, à la vérité, à la liberté et à la justice ;
- En œuvrant à la résolution des conflits par le dialogue et la réconciliation ;
- En organisant les communautés et en les aidant par des moyens non violents et évangéliques à reconnaître et à défendre leurs droits fondamentaux.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Écoutez ceci, vous qui écrasez le malheureux pour anéantir les humbles du pays, car vous dites : "Quand donc la fête de la nouvelle lune sera-t-elle passée, pour que nous puissions vendre notre blé ? Quand donc le sabbat sera-t-il fini, pour que nous puissions écouler notre froment ? Nous allons diminuer les mesures, augmenter les prix et fausser les balances. Nous pourrons acheter le faible pour un peu d'argent, le malheureux pour une paire de sandales. Nous vendrons jusqu'aux déchets du froment !" Le Seigneur le jure par la Fierté de Jacob : Non, jamais je n'oublierai aucun de leurs méfaits. À cause de cela, la terre ne va-t-elle pas trembler, et toute sa population, prendre le deuil ? Ne va-t-elle pas monter, tout entière, comme le Nil, déborder, inonder, comme le fleuve d'Égypte ? Ce jour-là – oracle du Seigneur Dieu –, je ferai disparaître le soleil en plein midi, en plein jour, j'obscurcirai la lumière sur la terre. » (Am 8, 4-9 ; cf. Is 11,5-9).

Enseignement de l'Eglise

« Les trois concepts principaux du thème synodal, à savoir la réconciliation, la justice et la paix, ont mis le Synode face à sa " responsabilité théologique et sociale", et ont permis de s'interroger aussi sur le rôle public de l'Église et sa place dans l'espace africain d'aujourd'hui. "On pourrait dire que réconciliation et justice sont les deux présupposés essentiels de la paix et qu'ils définissent également dans une certaine mesure sa nature". La tâche qu'il nous faut préciser, n'est pas aisée, car elle se situe entre l'engagement immédiat en politique – qui ne relève pas de la compétence directe de l'Église – et le repli ou l'évasion possible dans des théories théologiques et spirituelles ; celles-ci risquant de constituer une fuite face à une responsabilité concrète dans l'histoire humaine.

Je vous laisse la paix, c'est ma paix que je vous donne », dit le Seigneur, et il ajoute, "non pas comme le monde la donne" (Jn 14, 27). La paix des hommes qui s'obtient sans la justice est illusoire et éphémère. La justice des hommes qui ne prend pas sa source dans la réconciliation par la "vérité de l'amour" (Ep 4, 15) demeure inachevée ; elle n'est pas authentiquement justice. C'est l'amour de la vérité, – "la vérité tout entière" à laquelle l'Esprit seul peut nous conduire (cf. Jn 16, 13) –, qui trace le chemin que toute justice humaine doit emprunter pour aboutir à la restauration des liens de fraternité dans la "famille humaine, communauté de paix", réconciliée avec Dieu par le Christ. La justice n'est pas désincarnée. Elle s'ancre nécessairement dans la cohérence humaine.

Une charité qui ne respecte pas la justice et le droit de tous, est erronée. J'encourage donc les chrétiens à devenir exemplaires en matière de justice et de charité (*Mt 5, 19-20*) »³⁴.

L'engagement pour la justice et pour la paix est une dimension de notre foi chrétienne. Comme citoyens et surtout comme chrétiens, nous devons être tous des « assoiffés de justice » (*Mt 5,6*) et des « artisans de paix » (*Mt 5,9*). Le pauvre que nous sommes appelés à défendre n'est pas seulement celui qui n'a rien à manger ou à boire mais aussi celui qui est bafoué dans sa dignité et dans ses droits les plus élémentaires. Nous croyons que la lutte pour la promotion des droits de l'Homme et pour la défense de sa dignité fait partie de la mission prophétique de notre Eglise Famille de Dieu qui est à Doba.

Défis à relever

Pour contribuer à mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, aux traitements inhumains et dégradants nous sommes appelés à relever les défis suivants :

1. Promouvoir la dignité humaine et le caractère sacré de la personne humaine.
2. Promouvoir l'égalité de toutes les personnes en droits, libertés fondamentales et devoirs.
3. Contribuer à la recherche d'une solution durable au conflit éleveur et agriculteurs.
4. Défendre les victimes de l'accaparement des terres, de la discrimination et l'exclusion des dividendes du pétrole.

Actions à mener

1. Constituer dans toutes les paroisses le Comité Paroissial Justice et Paix ou le structurer là où existe déjà.
2. Former les membres des comités paroissiaux Justice et Paix sur les questions en rapport avec la promotion et la défense des droits de l'homme.
3. Organiser des sessions de formation des animateurs paroissiaux sur les droits de l'homme, la participation citoyenne, l'observation des élections, la résolution des conflits postélectoraux, la transformation des conflits sociaux, le genre, etc.
4. Organiser des émissions radiodiffusées sur les droits, les devoirs et les libertés fondamentales de la personne humaine.
5. Vulgariser les instruments juridiques sur les droits et devoirs de la personne humaine en langues locales.
6. Plaider auprès des autorités contre l'impunité des auteurs des violations des droits de la personne humaine.
7. Assister juridiquement et judiciairement les personnes démunies, victimes des violations des droits de la personne humaine.
8. Former les para-juristes en milieu urbain et rural sur les droits de l'homme ainsi que de la femme et des enfants et les mécanismes de défense des personnes.
9. Dénoncer les viols et les violences sexuelles faites aux femmes et aux hommes.
10. Lutter contre les violences faites aux enfants et aux mineurs.

³⁴ BENOIT XVI, Exhortation apostolique *Afriacae Munus* sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, 19 novembre 2011, n° 17-18.

11. Travailler en synergie avec les autorités judiciaires contre l'impunité des auteurs des viols et violences sexuelles faits à la femme.
12. Plaider auprès des autorités pour le respect des dates et des couloirs de transhumance aussi bien par les agriculteurs que les éleveurs.
13. Organiser et célébrer régulièrement la Journée mondiale pour la paix et la Journée de cohabitation pacifique et de la concorde nationale.
14. Plaider auprès des autorités administratives, judiciaires et militaires pour le respect de la période des semaines et de récoltes.
15. Enseigner la culture de la paix à l'ensemble de la population.
16. Recueillir systématiquement tous les faits de violation des droits fondamentaux de l'homme et les injustices sociales.
17. Sensibiliser les différentes communautés au brassage culturel.
18. Former les chrétiens au respect des textes fondamentaux de la République.
19. Faire le plaidoyer pour la répartition équitable des ressources pétrolières.
20. Plaider pour l'accès équitable à la terre conformément aux textes en vigueur.

21. L'ENVIRONNEMENT

Après avoir créé le ciel et la terre, *Dieu vit que cela était bon* (*Gn 1, 25*).

Objectif

Être une Eglise où les membres sont convaincus que leur vie dépend de l'environnement dans lequel ils vivent et pour cette raison sont interpellés dans leur conscience par la dégradation de l'environnement et s'engagent à :

- Promouvoir le respect de l'environnement comme don de Dieu ;
- Cultiver l'harmonie avec toute la création ;
- A se comporter en intendants de la création appelés à rendre compte à Dieu.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Le Seigneur Dieu planta un jardin en Éden, à l'orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé. Le Seigneur Dieu fit germer du sol tout arbre d'aspect attrayant et bon à manger, l'arbre de vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance de ce qui est bon ou mauvais. Un fleuve sortait d'Éden pour irriguer le jardin.... Le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Éden pour cultiver le sol et le garder » (*Gn 1,8-10a*).

Enseignement de l'Eglise

« S'il est vrai que « les déserts extérieurs se multiplient dans notre monde, parce que les déserts intérieurs sont devenus très grands », la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure. Mais nous devons aussi reconnaître que certains chrétiens, engagés et qui prient, ont l'habitude de se moquer des préoccupations pour l'environnement, avec l'excuse du réalisme et du pragmatisme. D'autres sont passifs, ils ne se décident pas à changer leurs habitudes et ils deviennent incohérents. Ils ont donc besoin d'une conversion écologique, qui implique de laisser jaillir toutes les conséquences de leur rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde qui les entoure.

Vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse; cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne »³⁵.

Défis à relever

Pour assumer notre tâche de cultiver et de garder la terre que Dieu nous a confiée, les défis suivants sont à relever :

1. Promouvoir le respect de la création.
2. Promouvoir le reboisement, l'entretien des arbres et la protection des forêts sacrées pour restaurer notre écosystème.
3. Amener nos populations à comprendre la doctrine de la destination universelle des biens de la terre.
4. Promouvoir la catéchèse écologique en mettant l'accent sur l'environnement et la pauvreté, l'environnement et la justice, l'environnement et le péché.

Actions à mener

1. Planter des arbres sur les terrains de nos paroisses et de nos communautés.
2. Mettre la propreté autour des maisons, chapelles et lieux communs.
3. Sensibiliser et éduquer les familles à creuser des latrines (W.C.).
4. Sensibiliser et éduquer les populations au respect des fruits de la terre et du sous-sol et à leur gestion responsable.
5. Sensibiliser et éduquer les populations à ne pas brûler les herbes et les déchets ménagers recyclables.
6. Sensibiliser et éduquer les riverains au respect des fleuves et marigots.
7. Vulgariser la Loi 14 sur la protection de l'environnement.
8. Former aux techniques de traitement des déchets ménagers.
9. Elaborer une petite catéchèse sur les quétions environnementales en se basant sur *Laudato Si*.
10. Lutter contre la vente illégale de la terre, la coupe abusive des arbres, l'exploitation irresponsable des ressources naturelles et l'appropriation des ressources naturelles.

Au niveau de l'agriculture

1. Promouvoir l'agriculture améliorée en appliquant les techniques culturales appropriées et en sélectionnant les semences adaptées au sol et en utilisant de l'engrais organique.
2. Promouvoir une agriculture intensive en enrichissant le sol, la surface cultivable avec l'engrais organique.
3. Promouvoir l'agro-écologie pour éviter d'utiliser les herbicides et la culture sur brûlis.
4. Encourager les cultures contre-saisons et les cultures maraîchères.

³⁵ FRANÇOIS, Lettre encyclique *Laudato Si*, sur la sauvegarde de la maison commune, 24 Mai 2015, n. 217.

Au niveau de l'élevage

1. Faire l'élevage intensif et diversifié pour mieux protéger notre environnement.
2. Former aux techniques de conservation de la nourriture du bétail.
3. Aider les paysans à se professionnaliser et commercialiser le produit de son élevage.

QUATRIEME PARTIE

LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DES BIENS DANS L' EGLISE

Pour une Eglise adulte et responsable qui se prend en charge

La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme ; et personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun (Ac 4, 32).

22. LA PRISE EN CHARGE

Au nom de Jésus Christ le Nazaréen, lève-toi et marche (Ac 3,6).

Objectif

Être une Eglise adulte et responsable qui suscite dans les Communautés Ecclésiales de Base une vive conscience de leur appartenance à l'Eglise, Famille de Dieu, en les faisant parvenir à une maturité chrétienne dans tous les domaines de la vie, capables de prendre en main le destin de leur Eglise en contribuant effectivement à son fonctionnement.

Etre une Eglise qui éduque ses fidèles à une prise en charge effective de leur vie spirituelle en faisant émerger de leurs milieux des catéchistes et des animateurs, des prêtres, des religieux et religieuses, capables et consciencieux, prenant à cœur la formation des futurs pasteurs de l'Eglise en priant pour eux, en assurant la subsistance matérielle des agents pastoraux et en mettant à leur service les moyens adaptés pour leur ministère.

Eclairage de la Parole de Dieu

« Rappelez-vous le proverbe : “À semer trop peu, on récolte trop peu ; à semer largement, on récolte largement”. Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. Et Dieu est assez puissant pour vous donner toute grâce en abondance, afin que vous ayez, en toute chose et toujours, tout ce qu'il vous faut, et même que vous ayez en abondance de quoi faire toute sorte de bien. L'Écriture dit en effet de l'homme juste : Il distribue, il donne aux pauvres ; sa justice demeure à jamais. Dieu, qui fournit la semence au semeur et le pain pour la nourriture, vous fournira la graine ; il la multipliera, il donnera la croissance à ce que vous accomplirez dans la justice. Il vous rendra riches en générosité de toute sorte, ce qui suscitera notre action de grâce envers Dieu. Car notre collecte est un ministère qui ne comble pas seulement les besoins des fidèles de Jérusalem, mais déborde aussi en une multitude d'actions de grâce envers Dieu. Les fidèles apprécieront ce ministère à sa valeur, et ils rendront gloire à Dieu pour cette soumission avec laquelle vous professez l'Évangile du Christ, et pour la générosité qui vous met en communion avec eux et avec tous » (2 Co 9,6-13 ; cf. 2 Co 8,1-9 ; Ac 20, 34-35).

Enseignement de l'Eglise.

« Il est nécessaire que toute communauté chrétienne soit en mesure de pourvoir par elle-même, autant que possible, à ses propres besoins. L'évangélisation requiert donc, outre les moyens humains, des moyens matériels et financiers substantiels, dont bien souvent les diocèses sont loin de disposer dans des proportions suffisantes. Il est donc urgent que les Églises particulières d'Afrique se fixent pour objectif d'arriver au plus tôt à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins et à assurer leur autofinancement »³⁶.

³⁶ JEAN- PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n. 104.

Défis à relever

1. Amener chaque membre de la communauté chrétienne à prendre conscience de son appartenance à l'Eglise comme sa nouvelle Famille qu'il a intégrée par son baptême et qu'en tant que membre, il a le devoir de participer à sa vie et à sa mission.
2. Amener les fidèles à comprendre que la prise en charge est une question vitale liée à notre foi en ce Dieu qui a tout donné à l'humanité.
3. Sortir de la mentalité d'assistanat pour être des sujets qui contribuent par leurs dons et leurs services à la prise en charge de l'Eglise.
4. Convaincre les uns et les autres que « personne n'est si pauvre qu'il n'ait rien à offrir, personne n'est si riche qu'il n'ait pas besoin d'aide ». ³⁷
5. Etre des agents pastoraux qui encouragent les fidèles à la prise en charge de leur Eglise par une gestion transparente de ses biens et par un style de vie simple.

Actions à mener

1. Susciter dans les CEB des hommes et femmes capables d'assurer les différents services de la communauté (catéchèse, animation, accompagnement etc.)
6. Former les fidèles à la connaissance de l'Eglise comme Famille de Dieu et à leurs devoirs de baptisés vis-à-vis d'elle.
7. Former les prêtres et les séminaristes au sens de la prise en charge de l'Eglise.
8. Elaborer des fiches d'animation pour une sensibilisation sur la prise en charge dans les communautés et les mouvements.
9. Sensibiliser tous les fidèles de la paroisse, aussi bien les chrétiens que les catéchumènes, sur le sens du Denier Culte, de la dime et des offrandes.
10. Eduquer les différents groupes et mouvements au sein de la paroisse à savoir travailler en équipe pour contribuer à la prise en charge de l'Eglise.
11. Initier dans les CEB les Activités Génératrices des Revenus (AGR) telles les tontines, les micro-crédits internes, le petit commerce, le jardinage, l'ouverture d'une quincaillerie, le stockage de céréales pour revente, à faire les champs communautaires, en particulier à faire des champs des cultures de rente (sésame, arachide etc.).

23. LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.” (Mt 25, 21)

Objectif

Etre une Eglise où les communautés chrétiennes s'engagent à prendre en charge leur Église en contribuant, en partageant et en administrant convenablement le Bien Commun.

Etre une Eglise où les ressources financières sont gérées dans la transparence, avec rigueur et avec un souci constant de rendre compte de sa gestion aussi bien au niveau de la paroisse, des

³⁷ C'est une citation bien connue de Mgr Dom Helder Camara (1909-1999) : <https://citations.ouest-france.fr/citations-dom-helder-camara-2938.html>, site consulté le 14/10 :2021 à 11h55.

communautés ecclésiale de base, des mouvements que dans les communautés de vie sacerdotale et religieuse.

Éclairage de la Parole de Dieu.

« Celui qui est digne de confiance dans la moindre chose est digne de confiance aussi dans une grande. Celui qui est malhonnête dans la moindre chose est malhonnête aussi dans une grande. Si donc vous n'avez pas été dignes de confiance pour l'argent malhonnête, qui vous confiera le bien véritable ?

Et si, pour ce qui est à autrui, vous n'avez pas été dignes de confiance, ce qui vous revient, qui vous le donnera ? » (*Lc 16, 10-12 ; cf. Mt 25, 14-29*).

Enseignement de l'Eglise

Le message final de la Première Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques de 1994 affirme que « notre dignité exige que nous mettions tout en œuvre dès maintenant pour notre autosuffisance financière. Le premier pas dans cette direction est une gestion transparente et une vie simple qui ne jure pas avec la pauvreté, voire la misère de nos populations »³⁸.

« Nos Églises s'investiront davantage dans les secteurs jugés sains et susceptibles de leur apporter des dividendes économiques [...] Chaque conférence épiscopale et chaque diocèse, selon son contexte, développera et mettra en œuvre au moins un projet économique national ou diocésain. Les diocèses identifieront les paroisses ayant un potentiel économique et y investiront pour le compte de tout le diocèse. Cet investissement se fera graduellement en fonction des ressources disponibles »³⁹.

Défis à relever

1. Parvenir à une gestion transparente et rigoureuse de nos ressources financières à tous les niveaux : communauté de vie sacerdotale et religieuse, Communauté Ecclésiale de Base, mouvements, paroisses et diocèse.
2. Faire comprendre que la prise en charge est aussi une question de disponibilité, de générosité, la gratuité, de responsabilité, et d'honnêteté et surtout d'engagement.
3. Faire gérer nos ressources par des personnes honnêtes et compétentes.
4. Promouvoir la culture de redevabilité qui permet de rendre régulièrement compte de sa gestion aux membres de la communauté ou du mouvement.
5. Avoir des communautés qui gèrent dans la transparence leurs biens, créant ainsi une confiance entre leurs membres et autour d'eux.

Actions à mener

1. Constituer obligatoirement le comité de gestion dans toutes les paroisses.
2. Réviser les statuts du comité de gestion pour l'adapter à la situation actuelle.
3. Renforcer le rôle du Comité de Gestion dans les paroisses en responsabilisant certains de ses membres dans les domaines précis tels que la comptabilité paroissiale, la gestion du

³⁸ SYNODE DES ÉVÈQUES, PREMIÈRE ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE, *Message final*, n. 44.

³⁹ ACERAC, *Plan pastoral 2011*, n. 70.

patrimoine de la paroisse, la collecte et la gestion de la dime, le suivi de la collette du denier de culte, l'intendance etc.)

4. Former les membres du Conseil des Affaires Economiques, tant au niveau diocésain que paroissial et les membres des Comités de gestion des secteurs et des CEB.
5. Former les trésoriers des communautés et mouvements à la tenue d'un cahier de caisse et à la gestion transparente.
6. Rendre compte régulièrement de la gestion aux membres des Comités de Gestion et aux communautés chrétiennes.
7. Faire périodiquement des contrôles dans la tenue de la comptabilité paroissiale.
8. Mettre en place un système de contrôle efficace qui permet de lutter contre les détournements d'argent, aussi dans les communautés ecclésiales de base, dans les mouvements, dans les coopératives des groupes SILC/CECI que dans les paroisses.

24. LA GESTION ET LA CONSERVATION DES BIENS MATERIELS ET DES STRUCTURES

Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur (Mt 6, 21).

Objectif

Etre une Eglise qui, animée du sens du Bien Commun et de la coresponsabilité, prend soin de son héritage, de ses biens matériels et de ses structures, afin qu'ils soient des moyens durables à la mission d'évangélisation.

Éclairage de la Parole de Dieu

« Que dire du serviteur fidèle et sensé à qui le maître a confié la charge des gens de sa maison, pour leur donner la nourriture en temps voulu ? Heureux ce serviteur que son maître, en arrivant, trouvera en train d'agir ainsi ! Amen, je vous le déclare : il l'établira sur tous ses biens. Mais si ce mauvais serviteur se dit en lui-même : “Mon maître tarde”, et s'il se met à frapper ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes, alors quand le maître viendra, le jour où son serviteur ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas, il l'écartera et lui fera partager le sort des hypocrites ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Mt 24, 45-51).

Enseignement de l'Eglise

La gestion rigoureuse et transparente des dons des fidèles en paroisse est un devoir de justice comme le rappelle le compendium de la Doctrine sociale de l'Église : « Une bonne administration des dons reçus, notamment des dons matériels, est une œuvre de justice envers soi-même et envers les autres hommes : ce que l'on reçoit doit être bien utilisé, conservé, fructifié, comme l'enseigne la parabole des talents (cf. Mt 25, 14-30 ; Lc 19, 12-27) »⁴⁰.

Défis à relever

1. Être attentifs et respectueux des objets et lieux sacrés, avoir le sens de la bonne gestion et d'entretien du bien commun des paroisses, des communautés, des mouvements et autres.

⁴⁰ CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 326.

2. Être attentifs aux structures et aux moyens roulants de la paroisse et chercher à réparer les moindres dommages pour ne pas être surpris par l'irréparable à force d'attendre.
3. Etre conscients que les maisons sont comme des personnes. Elles vieillissent très vite si elles ne sont pas entretenues (les fissures, l'arbre qui risque de tomber sur le toit, la propreté etc.)
4. Avoir le souci de la bonne gestion des terrains acquis par les CEB, les secteurs, les paroisses et le diocèse.

Actions à mener

1. Faire un inventaire de tous les biens de la communauté ou de la paroisse au début et à la fin de l'année et le renouveler d'année en année.
2. Identifier les terrains des CEB, des paroisses et du diocèse et les faire borner et enregistrer aux services des cadastre afin d'éviter des éventuels conflits au tour desdits terrains.
3. Inventorier les biens de la paroisse au moment de passation de service entre les curés (sortant et entrant), en présence du Vicaire Général ou de l'économie et les membres du comité de gestion, sanctionné par un procès-verbal signé par chacune des parties.
4. Prévoir dans le budget prévisionnel des paroisses, des écoles, des dispensaires et d'autres œuvres, une ligne pour l'entretien des structures et leurs équipements.
5. Faire régulièrement des travaux d'entretien de routine si minime soient-ils,
6. Évaluer nos structures avec l'aide des experts tous les cinq ans.
7. Avoir un bureau de coordination des travaux de construction et de réfection au niveau du diocèse et si possible au niveau des paroisses.
8. Prendre soin des moyens roulants, des appareils et des installations électriques et autres de nos paroisses et communautés.

CINQUIEME PARTIE STRUCTURES DE COMMUNION ET D'EXECUTION

Pour une Eglise Synodale : Communion, participation et mission

Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé (Jn 17, 21).

La mise en œuvre du Plan Pastoral Diocésain exige la mise en place des structures de communion fonctionnelles pour que les agents pastoraux et les fidèles s'approprient non seulement des grandes lignes d'action qui y sont contenue, mais s'engagent à le réaliser comme la mission que le Christ confie aujourd'hui et de manière collective à son Eglise Famille de Dieu qui est à Doba. Pour agir ensemble dans un esprit de service et de solidarité afin de traduire dans les faits la nature synodale de notre Eglise, les structures de communion et de discernement suivantes sont nécessaires. Il s'agit au niveau diocésain de l'Assemblée diocésaine, du Conseil pastoral diocésain et des Commissions Diocésaines ; et au niveau paroissial de l'Assemblée paroissiale, du Conseil pastoral paroissial, des comités paroissiaux, de l'Equipe pastorale, de l'Equipe apostolique et des communautés de vie sacerdotale et religieuse.

Eclairage de la Parole de Dieu

« Comme votre vocation vous a tous appelés à une seule espérance, de même il y a un seul Corps et un seul Esprit. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, au-dessus de tous, par tous, et en tous. À chacun d'entre nous, la grâce a été donnée selon la mesure du don fait par le Christ...Et les dons qu'il a faits, ce sont les Apôtres, et aussi les prophètes, les évangélisateurs, les pasteurs et ceux qui enseignent. De cette manière, les fidèles sont organisés pour que les tâches du ministère soient accomplies et que se construise le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'état de l'Homme parfait, à la stature du Christ dans sa plénitude. Alors, nous ne serons plus comme des petits enfants, nous laissant secouer et mener à la dérive par tous les courants d'idées, au gré des hommes qui emploient la ruse pour nous entraîner dans l'erreur. Au contraire, en vivant dans la vérité de l'amour, nous grandirons pour nous élever en tout jusqu'à celui qui est la Tête, le Christ ». (Ep 4, 4-7.11-15).

Enseignement de l'Eglise

« Que l'Eglise soit envoyée et mandatée pour l'évangélisation du monde, cette observation devrait éveiller en nous une double conviction. La première : évangéliser n'est pour personne un acte individuel et isolé, mais c'est un acte profondément ecclésial. Lorsque le plus obscur prédicateur, catéchiste ou pasteur, dans la contrée la plus lointaine, prêche l'Evangile, rassemble sa petite communauté ou confère un sacrement, même seul, il fait un acte d'Eglise et son geste se rattache certainement, par des rapports institutionnels, mais aussi par des liens invisibles et par des racines souterraines de l'ordre de la grâce, à l'activité évangélisatrice de toute l'Eglise. Cela suppose qu'il le fasse, non pas par une mission qu'il s'attribue, ou par une inspiration personnelle, mais en union avec la mission de l'Eglise et en son nom. De là, la seconde conviction : si chacun évangélise au nom de l'Eglise, qui le fait elle-même en vertu d'un mandat du Seigneur, aucun évangélisateur n'est le maître absolu de son action évangélisatrice, avec un pouvoir discrétionnaire, pour l'accomplir suivant des critères et perspectives individualistes, mais en communion avec l'Eglise et ses Pasteurs. L'Eglise est tout entière évangélisatrice, avons-Nous remarqué. Cela signifie que, pour

l'ensemble du monde et pour chaque portion du monde où elle se trouve, l'Eglise se sent responsable de la tâche de diffuser l'Evangile. »⁴¹

A- LES STRUCTURES AU NIVEAU DIOCESAIN

1. L'ASSEMBLEE DIOCESAINE

L'Assemblée Diocésaine est la plus haute structure diocésaine qui permet aux agents pastoraux œuvrant dans les différentes paroisses et dans les différents secteurs de la pastorale diocésaine de vivre la communion, le partage et la coresponsabilité à un niveau plus large. Regroupant les prêtres, les religieux et religieuses ainsi que les laïcs exerçant différentes responsabilités ecclésiales, elle a pour objectif de faire remonter vers l'évêque ce qui est vécu sur le terrain, donner à chacun la possibilité de s'exprimer sur les décisions prises et les orientations mises en œuvre.

2. LE CONSEIL PASTORAL DIOCESAIN

Recommandé par le Code de Droit canonique, notamment aux canons 511-514 où on décrit sa composition et son rôle, il revient à l'Évêque diocésain de constituer, si les circonstances l'exigent, le Conseil Pastoral diocésain, dont la principale fonction est « d'étudier ce qui touche l'activité pastorale, de l'évaluer et proposer des conclusions pratiques ». Il est composé à la fois des prêtres, religieux et laïcs qui sont en pleine communion avec l'Eglise Catholique.

3. LES COMMISSIONS DIOCESAINES

Les commissions diocésaines sont des instances de réflexions et de propositions d'actions pour la mise en œuvre des différents objectifs du Plan Pastoral diocésain. D'une part, elles sont en lien avec les comités paroissiaux pour la mise en œuvre de leurs activités programmées au niveau des paroisses ; et d'autre part, elles sont en lien avec les commissions épiscopales nationales pour des échanges et pour l'élaboration et l'exécution des activités programmées au niveau national.

B- LES STRUCTURES AU NIVEAU PAROISSIAL

1. L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

L'Assemblée paroissiale est la plus haute structure paroissiale qui permet aux baptisés, regroupés en CEB ou par secteur, de vivre la communion et la coresponsabilité à un niveau plus large.

Selon l'Organisation d'une paroisse, « sa fonction est de donner, en s'appuyant sur la programmation diocésaine, les orientations générales des activités paroissiales (elle est en ce cas appelée assemblée de programmation) ; et en fin d'année, évaluer le chemin accompli pendant l'année pastorale (elle est en ce cas appelée assemblée d'évaluation). De telles assemblées assurent une information réciproque, la participation aux choix de la paroisse et, elles nous font célébrer l'unité. Les CEB se réunissent deux fois l'an pour un grand rassemblement paroissial. Tous et toutes y sont invités pour une assemblée festive où le peuple de Dieu est heureux de se sentir

⁴¹ PAUL VI, EN n°60.

nombreux et bien vivant. Parfois, il serait bon que ces assemblées soient une rencontre de réflexion et de dialogue entre les CEB et tous les groupes actifs dans la paroisse. »⁴²

2. LE CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL

Le Conseil Pastoral paroissial est une structure importante de la paroisse où se retrouvent ceux et celles qui sont engagés dans les différents secteurs de la pastorale paroissiale et animent la vie des communautés. C'est un organe représentatif de toutes les composantes de la paroisse et comme tel, il est la manifestation et l'instrument de la communion de la paroisse.

Le Conseil Pastoral Paroissial est une instance de réflexion, d'orientations de la vie paroissiale et de propositions d'actions efficaces qui aident le curé et son équipe pastorale dans la gestion quotidienne de la paroisse. Présidé par le curé, c'est un Conseil qui permet aux fidèles de la paroisse à travers leurs représentants d'apporter leur concours pour favoriser l'activité pastorale. Selon le Canon 536 & 1, il peut être rendu obligatoire dans toutes les paroisses si l'Évêque diocésain le juge opportun, après avoir entendu le Conseil Presbytéral.

3. LES COMITES PAROISSIAUX

Les comités paroissiaux sont des ramifications des commissions diocésaines au niveau de la paroisse. Chaque comité paroissial est une petite équipe dynamique. Il est chargé de mettre en œuvre les orientations du Conseil pastorale paroissial, de l'Equipe pastorale paroissiale ou encore des commissions diocésaines au niveau de la paroisse. Pour notre diocèse, les comités les plus importants à constituer par le curé sont :

1. Le comité paroissial de gestion que le Code du Droit canonique (canon 537) rend obligatoire,
2. Le comité paroissial de la catéchèse.
3. La Caritas paroissiale.
4. Le comité paroissial Justice et Paix.
5. Le comité paroissial de liturgie (ou équipe liturgique).
6. Le comité paroissial pour les vocations.
7. Le comité paroissial pour la Famille.
8. Le comité paroissial de santé.
9. Le comité paroissial pour l'éducation et les écoles.
10. La coordination paroissiale des jeunes.
11. La coordination paroissiale des groupes SILC/CECI.
12. La coordination des mouvements d'adultes là où il y en a plusieurs.

S'il y a une nécessité, on peut en créer d'autres.

4. L'EQUIPES PASTORALE

Selon l'Organisation d'une paroisse, l'équipe pastorale « est le moteur de la paroisse. Composée de six à sept personnes totalement données à la vie paroissiale et qui se rencontrent souvent, spontanément, parce qu'elles sont engagées sur le même terrain, vivant une cordiale fraternité,

⁴² Diocèse de Doba, *Organisation d'une paroisse. Guide pastoral pour une paroisse Communion de Communautés*, Doba 1999.

priant ensemble, se détendant ensemble. L'équipe pastorale est vraiment une équipe soudée et coresponsable, en dialogue permanent ». L'équipe pastorale est en quelque sorte le bureau permanent du Conseil Pastoral Paroissial dont tous les membres en font partie.

Défis à relever

Etre des équipes pastorales, signes de communion :

- ✓ Enracinées dans la Parole de Dieu et la prière ;
- ✓ Soucieuses de formation permanente ;
- ✓ Reconnaissant les dons de chacun en vue de former des communautés de vie et de les responsabiliser ;
- ✓ Qui écoutent et analysent les problèmes et les propositions de la base ;
- ✓ Qui prennent les décisions ;
- ✓ Et qui soutiennent etassument les activités de tous les secteurs de la vie en faveur de la croissance de la paroisse et de ses animateurs, dans le dialogue et la patience.

Actions à mener

1. Réfléchir, planifier, promouvoir et coordonner les différentes activités de l'évangélisation sur la paroisse.
2. Chercher des voies et moyens pour mettre en œuvre les orientations diocésaines et paroissiales.
3. Convoquer, préparer et animer le Conseil Pastoral Paroissial et l'Assemblée paroissiale.
4. Informer les fidèles des orientations pastorales diocésaines et paroissiales.
5. Porter les soucis et les problèmes de la base (CEB, secteurs).
6. Prier ensemble et partager la Parole de Dieu, surtout durant les temps forts.
7. Organiser les visites dans les CEB.
8. Maintenir la communication entre les membres de l'équipe pastorale.

5. EQUIPE APOSTOLIQUE

Comme son nom l'indique, c'est l'équipe de ceux et celles qui sont envoyés en mission dans la paroisse. Concrètement, il s'agit de l'ensemble des prêtres, religieux, religieuses et des laïcs totalement engagés au service de la même paroisse et qui habitent sur le même territoire de la paroisse.

Au-delà de leurs diversités, de leurs charismes et de leurs apostolats, ils sont conscients qu'ils constituent une seule équipe au service de l'unique mission évangélisatrice, reçue des apôtres. Par leur présence et leurs charismes propres, chacun apporte un témoignage de vie et contribue à l'action pastorale de l'Eglise.

Eclairage de la Parole de Dieu

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure » (*Jn 15, 16*)

Enseignement de l'Eglise

«Aujourd’hui, on peut rencontrer chez beaucoup d’agents pastoraux, y compris des personnes consacrées, une préoccupation exagérée pour les espaces personnels d’autonomie et de détente, qui les conduit à vivre leurs tâches comme un simple appendice de la vie, comme si elles ne faisaient pas partie de leur identité. En même temps, la vie spirituelle se confond avec des moments religieux qui offrent un certain soulagement, mais qui ne nourrissent pas la rencontre avec les autres, l’engagement dans le monde, la passion pour l’évangélisation. Ainsi, on peut trouver chez beaucoup d’agents de l’évangélisation, bien qu’ils prient, une accentuation de l’individualisme, une crise d’identité et une baisse de ferveur. Ce sont trois maux qui se nourrissent l’un l’autre ».⁴³

Défis à relever

1. Etre une Equipe apostolique, signe de communion et de fraternité, sel et lumière au milieu des gens.
2. Etre une équipe accueillante, disponible et ouverte.
3. Etre une équipe de vrais collaborateurs, témoins vivants de paix, de Justice et de réconciliation.

Actions à mener

1. Se former ensemble à travers les récollections et retraites
2. Se fixer un jour de repos dans la semaine et, à cette occasion, célébrer ensemble l’eucharistie.
3. Programme une journée de détente ou de convivialité pour l’équipe.
4. Se partager les responsabilités pastorales
5. Tenir régulièrement des rencontres
6. Avoir des lignes d’actions communes
7. Partager les joies et les peines
8. Partager de temps en temps le repas en certaines circonstances.

6. LA COMMUNAUTE DE VIE SACERDOTALE OU RELIGIEUSE

La communauté de vie sacerdotale ou religieuse est celle sur qui repose l’exécution du Plan Pastoral Diocésain. Ce sont ceux et celles qui se sont engagés par vocation à la mission d’évangélisation. Et pour cela ils cherchent à évangéliser, non seulement en parole mais surtout par le témoignage de vie de communion et d’amour fraternel. Les bonnes relations et de qualité entre les membres d’une communauté sacerdotale ou religieuse constituent une source de fécondité pour les activités pastorales. La vie d’amour et de communion fraternelle que le Christ recommande à ses disciples repose sur la communion de chaque membre avec le Christ, sur la prière commune et en particulier sur la participation commune à l’eucharistie qui unit les cœurs et éduque à la fraternité. Elle repose aussi sur le dialogue ou la communication entre les membres, sur la confiance réciproque et le partage des responsabilités, sur la capacité des membres à se pardonner mutuellement, ainsi que sur la gestion honnête et transparente des biens de la communauté.

⁴³ FRANCOIS, EG, n. 78

Eclairage de la Parole de Dieu

« À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres (Jn 13, 35). Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 21).

Enseignement de l'Eglise

« Considérons maintenant la personne même des évangélisateurs. On répète souvent, de nos jours, que ce siècle a soif d'authenticité. A propos des jeunes, surtout, on affirme qu'ils ont horreur du factice, du falsifié, et recherchent par-dessus tout la vérité et la transparence. Ces "signes du temps" devraient nous trouver vigilants. Tacitement ou à grands cris, toujours avec force, l'on demande: Croyez-vous vraiment à ce que vous annoncez ? Vivez-vous ce que vous croyez ? Prêchez-vous vraiment ce que vous vivez ? Plus que jamais le témoignage de la vie est devenu une condition essentielle de l'efficacité profonde de la prédication. Par ce biais-là nous voici, jusqu'à un certain point, responsables de la marche de l'Evangile que nous proclamons. »⁴⁴

Défis à relever

1. Etre une communauté qui vit authentiquement son engagement religieux et missionnaire.
2. Etre une communauté où les membres s'acceptent dans leur différence.
3. Etre une communauté des personnes crédibles, honnêtes, sincères et transparentes.
4. Etre une communauté des personnes qui se disent la vérité dans la charité.

Actions à mener

1. Prier et partager le repas ensemble.
2. Organiser les moments de formation spirituelle et de détente.
3. Participer aux activités paroissiales.

⁴⁴ PAUL VI, *EN*, n. 45§ 1 ; FRANÇOIS, *EG*, n. 100: « Cela me fait très mal de voir comment, dans certaines communautés chrétiennes, et même entre personnes consacrées, on donne de la place à diverses formes de haine, de division, de calomnie, de diffamation, de vengeance, de jalouse, de désir d'imposer ses propres idées à n'importe quel prix, jusqu'à des persécutions qui ressemblent à une implacable chasse aux sorcières. Qui voulons-nous évangéliser avec de tels comportements ? ».

BIBLIOGRAPHIE

- CONC. OEUCUM. VAT. II, Décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Eglise, 7 décembre 1965.
- CONC. OEUCUM. VAT. II, Déclaration *Nostra Aetate* sur les Religions non chrétiennes, 28 Octobre 1965.
- CONC. OEUCUM. VAT. II, Constitution dogmatique *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, 4 Décembre 1963.
- BENOIT XVI, Exhortation apostolique *Africæ Munus* sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, 19 novembre 2011.
- BENOIT XVI, Lettre encyclique *Caritas in Veritate* sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, 29 juin 2009.
- BENOIT XVI, Lettre encyclique *Deus Caritas est* sur l'amour chrétien, 25 Décembre 2005.
- BENOIT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum Caritatis* sur l'Eucharistie dans la vie et la mission de l'Eglise, 22 Février 2007.
- BENOIT XVI, Lettre encyclique *Spe Salvi* sur l'espérance chrétienne, 30 novembre 2007.
- BENOIT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, sur la Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Eglise, 30 Septembre 2010.
- FRANCOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia sur l'amour dans la famille*, 19 Mars 2016.
- FRANCOIS, *Catéchèse à l'audience générale du Mercredi 6 mai 2020*.
- FRANCOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Christus Vivit*, aux jeunes et à tout le peuple de Dieu, 25 Mars 2019.
- FRANCOIS, Lettre encyclique *Laudato Si*, sur la sauvegarde de la maison commune, 24 Mai 2015.
- JEAN-PAUL II, *Catéchisme de l'Eglise Catholique*.....
- JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi Tradendae*, sur la catéchèse en notre temps, 16 octobre 1979.
- JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* sur l'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'An 2000, 14 septembre 1995.
- JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris Missio* sur la valeur permanente du précepte missionnaire, 7 décembre 1990.
- PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* sur l'évangélisation dans le monde moderne, 8 décembre 1975.
- PAUL VI, Lettre apostolique *Octogesima Adveniens* pour le 80^{ème} anniversaire de *Rerum Novarum*, 14 mai 1971.
- PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum Progressio* sur le développement des peuples, 26 Mars 1969.
- CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, SYNODE DES ÉVÈQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE, *Message final*, n. 44.
- ACERAC, *Plan pastoral 2011*.

DIOCESE DE DOBA, *Organisation d'une paroisse. Guide pastoral pour une paroisse Communion de Communautés*, Doba 1999.

CAMARA Dom Helder (1909-1999) : <https://citations.ouest-france.fr/citations-dom-helder-camara-2938.html>, site consulté le 14/10 :2021

WAINGUE BANI Martin (Mgr), *Communion et participation*, Lettre pastorale, Pro manuscrit, 2018.

TABLE DE MATIERES

Décret de Monseigneur :	1
Sigles et abréviations.....	2
Introduction	3
Brève présentation du diocèse	5
Brève historique du Projet Pastoral	7
A. Objectif global	9
Objectifs de niveaux	10
Première Partie : Pastorale de l'annonce de la foi	11
1. Evangélisation et inculturation	12
2. La catéchèse	13
3. La formation des agents pastoraux et des chrétiens	14
4. Les Vocations	16
5. Les jeunes et les enfants	17
6. La famille	19
7. La femme et la fille	20
8. Les mouvements	21
9. Les Communautés Ecclésiales de Base	23
10. Le dialogue œcuménique et inter religieux.....	24
Deuxième Partie : Pastorale de la célébration de la foi	26
11. Liturgie et célébration des sacrements	27
12. Les assemblées dominicales en l'absence du prêtre	29
13. Les sacramentaux	30
14. Les services liturgiques	32
15. La piété populaire	33
Troisième Partie : Pastorale caritative et de développement intégral	36
16. La Caritas diocésaine et paroissiale	37
17. Communauté de Crédit de d'Epargne Interne	39
18. L'Education	40
19. La Santé	42
20. Justice et Paix	45

21. L'Environnement	47
Quatrième Partie : La prise en charge et la gestion des biens.....	50
22. La prise en charge	51
23. La gestion des ressources financières	52
24. La gestion et la conservation des biens	54
Cinquième Partie : les structures de communion et d'exécution	56
A. Les structures diocésaines	58
1. L'Assemblée diocésaine	58
2. Le Conseil Pastoral Diocésain	58
3. Les Commissions diocésaines	58
B. Les structures paroissiales	58
1. Assemblée paroissiale.....	58
2. Conseil Pastoral Paroissial	59
3. Comités paroissiaux	59
4. Equipes pastorales	59
5. Equipes apostoliques	60
6. Communautés de vie sacerdotale ou religieuse	61
Bibliographie.....	63